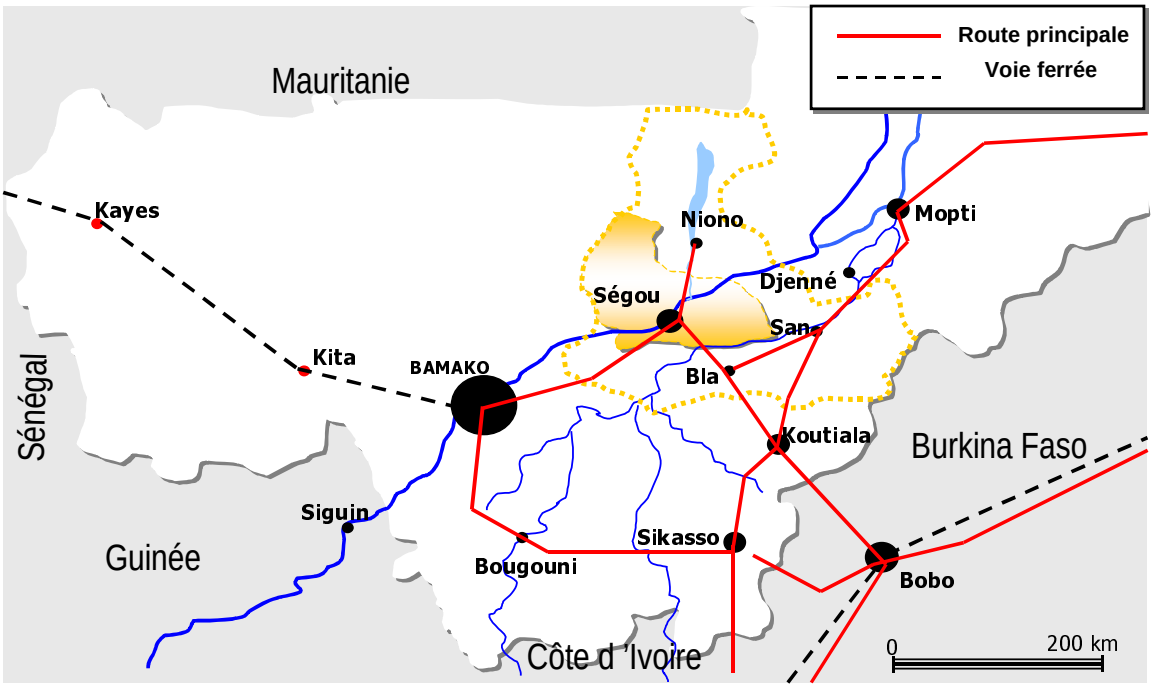
L'ÉCONOMIE LOCALE DU CERCLE DE SÉGOU



COMPTES ÉCONOMIQUES LOCAUX

SAH/D(2002)525

Janvier 2002

OCDE

ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES

OECD

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

L'ÉCONOMIE LOCALE DU CERCLE DE SÉGOU

COMPTES ÉCONOMIQUES

Version obtenue par itération entre le modèle ECOLOC
et les résultats des enquêtes et analyses sectorielles

J.M. Cour, octobre 2000

P D M
01 3445, Cotonou (Bénin)
Tél. +229-30 05 60
Fax : + 229-30 19 76
E-mail : pdm@intnet.bj
Site web : http://www.pdm-net.org

Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE
94, rue Chardon-Lagache
Paris (France)
Tél. +33(0)45 24 82 81
Fax : +33(0)45 24 90 31
Site web : http://www.oecd.org/sah

Table des matières

INTRODUCTION **3**

1. RAPPEL DE LA MÉTHODE **3**

2. PRÉSENTATION ET COMMENTAIRE DES PRINCIPAUX TABLEAUX DES MAQUETTES NATIONALES ET PAR ENTITÉ **4**

2.1. LES COMPTES DE L'«ÉCONOMIE RÉELLE» DU MALI 4
2.1.1. Effectifs, productivité et valeur ajoutée des diverses catégories de population des divers milieux *4*
2.1.2. Principaux agrégats des "comptes nationaux" de l'économie réelle *4*
2.1.3. Importance relative de la capitale Bamako dans l'économie malienne *5*
2.2. VENTILATION DES AGRÉGATS NATIONAUX PAR ENTITÉ TERRITORIALE 9
2.3. LES PRINCIPAUX AGRÉGATS ET RATIOS DÉMO-ÉCONOMIQUES DU CERCLE DE SÉGOU FOURNIS PAR LE MODÈLE 13

3. ANALYSE DÉTAILLÉE DE L'ÉCONOMIE DU CERCLE DE SÉGOU EN 1998 **15**

3.1. CONTRIBUTION DES DIVERSES ACTIVITÉS AU PRODUIT LOCAL BRUT 15
3.1.1. Secteur primaire *15*
3.1.2. L'économie populaire, ou secteur informel *17*
3.1.3. Le secteur des PME et des PMI *17*
3.1.4. Les grandes entreprises du secteur "moderne" *18*
3.1.5. Le secteur des services publics marchands *18*
3.1.6. Les administrations locales *19*
3.1.7. Autres administrations et services non marchands *19*
3.1.8. Activités non monétarisées : cas des loyers non imputés *19*
3.2. CONTRIBUTION DES VILLES ET DU MILIEU RURAL AUX VALEURS AJOUTÉES DES BRANCHES ET AU PRODUIT LOCAL BRUT DU CERCLE DE SÉGOU 20
3.3. PRINCIPAUX AGRÉGATS DE L'ÉCONOMIE LOCALE DU CERCLE EN 1998 ET MATRICE DE COMPTABILITÉ SOCIALE 25
3.4. L'ÉCONOMIE LOCALE CONSIDÉRÉE COMME UNE COMBINAISON DE COMPLEXES D'ACTIVITÉS MOTRICES 29
3.4.1. Rappel méthodologique : la notion de complexe d'activités et son intérêt *29*
3.4.2. Le complexe primaire *30*
3.5. LES ÉCHANGES ENTRE LE CERCLE DE SÉGOU, LE RESTE DU PAYS ET LE RESTE DU MONDE 33
3.6. LA QUESTION DU DIMENSIONNEMENT DU PRÉLÈVEMENT PUBLIC SUR L'ÉCONOMIE LOCALE 34
3.6.1. Evaluation de la pression fiscale locale et de la capacité à dépenser des collectivités locales *34*
3.6.2. Capacité des communes à entretenir le cadre de vie *34*

4. CONTRIBUTION AU DIAGNOSTIC, DANS UNE PERSPECTIVE RÉGIONALE ET DE LONGUE DURÉE **35**

4.1. LE CERCLE ET LA RÉGION DE SÉGOU DANS LE CONTEXTE NATIONAL 35
4.2. UN ESSAI DE DIAGNOSTIC DÉMO-ÉCONOMIQUE DES MODALITÉS DE MISE EN VALEUR HYDRO-AGRICOLE DE LA RÉGION 35
4.2.1. L'eau, ressource rare mais actuellement sous-exploitée… *35*
4.2.2. La priorité à la riziculture : une option qui mériterait d'être réexaminée dans une optique à long terme ? *36*
4.2.3. Quid de la production sucrière ? *37*
4.2.4. Typologie des exploitations et efficacité économique *37*
4.2.5. Croissance de l'offre d'emploi agricole et politique d'équipement et de gestion foncière de l'ON *39*
4.2.6. Quelles sont les perspectives à moyen et long termes de la mise en valeur hydro-agricole ? *39*
4.2.7. Que conclure quant à l'évolution à terme des modes de mise en valeur hydro-agricole ? *40*
4.3. L'IMPORTANCE CROISSANTE DES INTERACTIONS MILIEU URBAIN-MILIEU RURAL 41
4.4. LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES, PREMIÈRE CONDITION D'UNE RELANCE DURABLE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL 42

5. UNE IMAGE DÉMO-ÉCONOMIQUE DU CERCLE DE SÉGOU À L'HORIZON 2020, DANS SON CONTEXTE RÉGIONAL.. 43

5.1. BREF RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE 43
5.2. ESQUISSE D'IMAGE DÉMO-ÉCONOMIQUE DU MALI 44
5.3. ESQUISSE D'IMAGE DÉMO-ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION ET DU CERCLE DE SÉGOU 47
5.3.1. Le peuplement du cercle dans le contexte régional 47
5.3.2. La croissance économique 47
5.3.3. Le marché régional et la transformation de l'agriculture et du secteur primaire 50
5.3.4. L'épargne et l'investissement 52
5.3.5. Les objectifs de développement économique et social et la question de l'emploi et des revenus . 52
5.3.6. Une image 2020 du complexe primaire 52
5.3.7. L'économie urbaine : activités motrices et complexes d'activité 54
5.3.8. La place des collectivités locales dans l'économie du cercle : illustration sur le cas de la ville de Ségou 56

INTRODUCTION

Le présent document a été rédigé, à la demande du PDM et du Club du Sahel, pour compléter le travail réalisé sur les comptes économiques dans le cadre de l'étude ECOLOC de Ségou, suite à un événement dramatique : le décès de M. Moriba Traoré.

L'objectif assigné à l'auteur était de présenter des comptes économiques complets et cohérents ; ce résultat a été obtenu par un processus d'itération entre les résultats des enquêtes et des analyses sectorielles réalisées sur le terrain et une modélisation de l'économie locale réalisée selon la méthode ECOLOC (cf le document n° 1.3 du manuel ECOLOC).

1. RAPPEL DE LA MÉTHODE

Conformément aux termes de référence des études ECOLOC, l'évaluation des agrégats de l'économie réelle de la zone d'étude (ici le Cercle de Ségou) et de la structure de cette économie (répartition par lieu, importance des différents complexes d'activité,..) repose sur l'utilisation conjointe de divers modèles (démo-économiques, spatiaux) et des résultats d'enquêtes réalisées au cours de l'étude de cas.

Les modèles fournissent une approche exhaustive mais théorique de l'économie de la zone d'étude replacée dans son contexte national, cependant que les enquêtes fournissent des données réelles mais nécessairement partielles sur certaines composantes de l'économie locale.

Les modèles utilisés (décrits plus complètement dans le manuel méthodologique ECOLOC) sont principalement les suivants :

- Un modèle démo-économique de l'«économie réelle» du Mali, aux divers horizons retenus pour ces études : quatre années moyennes du passé : 1960, 1975, 1985, et 1998, cette dernière année étant retenue comme année de base des études de cas ; et une année de projection à long terme, permettant de construire diverses visions démo-économiques : en l'occurrence 2020. Ces "modèles" permettent de construire des esquisses simplifiées de matrices de comptabilité sociale (MCS) démo-économiques, mettant en évidence les interactions entre les dynamiques de peuplement et les dynamiques économiques. Les seules données exogènes utilisées dans ces modèles sont relatives au peuplement et aux échanges extérieurs (sources : World Development Indicators -*WDI*- de la Banque Mondiale, édition 1999), complétées par une série de paramètres relatifs à la structure de la dépense des ménages, des institutions et des entreprises (coefficients de la matrice des échanges interbranches, contenu en importation,..). Les valeurs ajoutées et le "PIB réel" sont des résultats du modèle et non des données d'entrée. Les agrégats et transactions qui sont décrites dans ces "modèles" sont censés refléter l'ensemble de l'économie, y compris l'économie non enregistrée dans les comptes nationaux. Dans ce modèle national, l'espace est décomposé en trois entités intérieures : la capitale, le reste du milieu urbain et le milieu rural, et deux entités extérieures : la région Afrique de l'Ouest et le reste du monde.

- Un modèle d'allocation spatiale des agrégats nationaux aux diverses agglomérations et aux diverses entités administratives du pays. Ce modèle, décrit par ailleurs, est associé à une base de données démographiques spatialisée ainsi qu'à diverses bases de données sectorielles fournissant des informations sur la localisation de certaines productions (cas de l'agriculture notamment).

- Enfin, un modèle démo-économique de l'«économie réelle» de la zone d'étude, de même structure que le modèle national, mais où l'espace est décomposé différemment, comme dans le modèle national, l'espace local est divisé en trois entités : le pôle urbain principal, le reste du milieu urbain constitué de l'ensemble des agglomérations de plus de 5 000 habitants à l'année considérée, et le milieu rural. L'extérieur de la zone est décomposé en trois entités qui sont : le reste du pays, la région Afrique de l'Ouest, et le reste du monde.

Les données d'enquêtes combinent toutes les sources disponibles aux niveaux national et local (comptes nationaux, statistiques de production par secteur, comptes d'exploitation des entreprises, enquêtes budget-consommation des ménages,..) et celles qui ont pu être recueillies directement pendant l'étude, notamment celles relatives au secteur primaire, au secteur informel urbain, aux grandes entreprises, aux administrations déconcentrées, aux collectivités locales, et au stock de capital public et privé (la méthodologie des enquêtes est décrite dans le manuel ECOLOC).

Les données détaillées de production, valeur ajoutée, origine et destination,.. par branche ou activité qui peuvent être obtenues à l'aide des enquêtes et autres sources existantes sont nécessairement partielles. Pour en déduire une image globale de l'économie de la zone, des extrapolations ou hypothèses sont nécessaires : la MCS de l'«économie réelle» fournit un guide utile, en permettant notamment de tenir compte des logiques démo-économiques et de respecter les grands équilibres.

Réciproquement, les données d'enquêtes permettent de préciser certains des paramètres nécessaires à la confection de la MCS (production de certaines branches et destination, contenu en importation de la consommation finale et intermédiaire,..).

Les comptes de l'économie locale qui sont présentés ci-après résultent d'une série d'itérations entre le modèle MCS et les enquêtes de terrain. Une toute première boucle, préparée à l'aide des modèles avant le début de l'étude proprement dite, a permis de fixer des ordres de grandeur provisoires et de préparer les termes de référence des divers consultants, qui étaient ainsi avertis de ce qu'ils étaient censés trouver sur le terrain. En cours d'étude, les modèles ont été adaptés à la problématique de ces études ECOLOC et, dans une certaine mesure, au contexte local.

L'image de l'économie locale présentée ci-après est la meilleure (ou la moins mauvaise) approximation que l'on puisse obtenir dans les conditions actuelles. Bien qu'imparfaite, cette image permet de porter un diagnostic raisonné sur les forces et faiblesses de cette économie locale et de mettre en évidence un certain nombre d'éléments contestables dans la gestion passée de cette économie.

2. PRÉSENTATION ET COMMENTAIRE DES PRINCIPAUX TABLEAUX DES MAQUETTES NATIONALES ET PAR ENTITÉ

2.1. Les comptes de l'«économie réelle» du Mali

On ne présente ici qu'un court extrait des tableaux de synthèse dérivés du modèle démo-économique pour les années 1998 (année choisie comme année de base pour les calculs en prix constants) et 2020 (image à long terme).

2.1.1. Effectifs, productivité et valeur ajoutée des diverses catégories de population des divers milieux

La première section du tableau donne la matrice de peuplement. La deuxième et la troisième sections donnent la répartition du PIB entre les diverses catégories de population et les valeurs ajoutées par habitant correspondantes. La dernière section donne la répartition de la valeur ajoutée des branches ou secteurs entre les catégories de population. Ainsi, en 1998, la valeur ajoutée du secteur primaire A est de 689 (milliards FCFA), alors que la population agricole, qui contribue à d'autres secteurs comme le commerce, bénéficie d'une valeur ajoutée totale Y(PP) de 835 milliards.

2.1.2. Principaux agrégats des "comptes nationaux" de l'économie réelle

Le PIB du Mali, qualifié ici de "réel", excède de 21 % le PIB officiel pour l'année 1998. Le PIB qualifié de « réel » pourra paraître excessif. On peut cependant se demander si le PIB officiel n'est pas, de son côté, fortement sous-estimé. La part du secteur primaire dans le PIB officiel apparaît en effet anormalement forte : 50 % en 1985 et 44 % en 1998. Une telle proportion semble peu vraisemblable, si on considère l'importance relative de la dépense alimentaire (dont une part importante de marges de

transformation et commercialisation) dans la dépense totale des ménages et la relative modestie des exportations de produits primaires. D'après les comptes de l'économie réelle, le secteur primaire représenterait seulement 37 % du PIB.

2.1.3. Importance relative de la capitale Bamako dans l'économie malienne

En 1998, Bamako représente 10 % de la population totale et 42 % de la population urbaine du Mali. Le modèle attribue à la capitale 29 % du PIB total et 63 % du PIB urbain, soit aussi 59 % de la valeur ajoutée du secteur moderne non agricole du Mali et 73 % de celle du secteur urbain. A Bamako, la valeur ajoutée par habitant serait ainsi environ le double (523 000 FCFA par habitant) de la moyenne du milieu urbain hors Bamako (225 000 FCFA) et trois fois et demi la moyenne du milieu rural (132 000 FCFA). L'importance relative de Bamako dans l'économie nationale pourra paraître sous-estimée, ce qui conduirait à surestimer le poids économique des villes secondaires. Cette question devra être approfondie avec les responsables de la comptabilité nationale. Notons toutefois que le "PIB réel" calculé ici, intègre la valeur ajoutée correspondant au "niveau de base" de l'économie "réelle", dans lequel la production est gouvernée par la demande de biens et services essentiels exprimée par la population. La valeur ajoutée de ce "niveau de base" est fonction directe de la population.

MALI ANNEE 1998

EFFECTIFS, PRODUCTIVITE ET VALEUR AJOUTEE DES DIVERSES CATEGORIES DE POPULATION

POPULATIONS EN MILLIERS D'HABITANTS

VALEURS EXPRIMEES EN MILLIARDS DE FCFA ET EN 1000 FCFA PAR HABITANT, PRIX CONSTANTS BASE 1998

		BAMAKO	AUTRES	URBAINE	RURALE	TOTALE	RATIO CAP./TOTA	RATIO URB/TOTA
POPULATION								
POPULATION AGRICOLE	PP	16	503	519	6033	6552	0%	8%
POP NON AGRICOLE INFORMELLE	PNP1	704	645	1349	1056	2404	29%	56%
POP NON AGRICOLE MODERNE	PNP2	302	276	578	453	1030	29%	56%
POP NON AGRICOLE TOTALE	PNP	1006	921	1927	1508	3435	29%	56%
POP TOTALE P	P	1022	1423	2446	7542	9987	10%	24%
PART DE LA POPULATION AGRICOLE DANS LA POPULATION TOTALI	PP/P	0.02	0.35	0.21	0.80	0.66		
PART DE LA POP. NON AGRICOLE MODERNE DANS LA POPULATION	PNP2/P	0.30	0.19	0.24	0.06	0.10		
VALEUR AJOUTEE PAR HAB. AUX PRIX DU MARCHE								
POP AGRICOLE	y(PP)	213	172	174	123	127	1.7	1.4
POP NON AGRICOLE INFORMELLE	y(PNP1)	297	179	241	139	196	1.5	1.2
POP NON AGRICOLE MODERNE	y(PNP2)	1067	428	762	230	528	2.0	1.4
POP NON AGRICOLE TOTALE	y(PNP)	528	254	397	165	295	1.8	1.3
POP TOTALE	y	523	225	350	132	185	2.8	1.9
RATIO DE PRODUCTIVITE INFORMELLE / AGRICOLE	y(PNP1) / y(PP)	1.4	1.0	1.4	1.1	1.5		
VAL AJOUTEE TOTALE AUX PRIX DU MARCHE								
POP AGRICOLE	Y(PP)	3	87	90	745	835	0%	11%
POP NON AGRICOLE INFORMELLE	Y(PNP1)	209	116	325	145	470	45%	69%
POP NON AGRICOLE MODERNE	Y(PNP2)	322	118	440	104	544	59%	81%
POP NON AGRICOLE TOTALE	Y(PNP)	531	234	765	249	1014	52%	75%
POP TOTALE	Y	535	320	855	994	1849	29%	46%
REPARTITION DU PIB ENTRE LES MILIEUX		29%	17%	46%	54%	100%		
VALEUR AJOUTEE DES SECTEURS								
POP AGRICOLE	A	5	63	68	621	689		
POP NON AGRICOLE INFORMELLE	B1	209	140	349	270	618		
POP NON AGRICOLE MODERNE	B2	321	118	439	103	542		
POP NON AGRICOLE TOTALE	B	530	258	787	373	1160		
POP TOTALE	Y	535	320	855	994	1849		
PART DE L'AGRICULTURE DANS LE PIB	A/Y	1%	20%	8%	63%	37%		
REPARTITION DU PIB ENTRE LES MILIEUX		29%	17%	46%	54%	100%		

MALI ANNEE 2020

EFFECTIFS, PRODUCTIVITE ET VALEUR AJOUTEE DES DIVERSES CATEGORIES DE POPULATION

POPULATIONS EN MILLIERS D'HABITANTS

VALEURS EXPRIMEES EN MILLIARDS DE FCFA ET EN 1000 FCFA PAR HABITANT, PRIX CONSTANTS BASE 1998

		BAMAKO	AUTRES	URBAINE	RURALE	TOTALE	RATIO CAP./TOTA	RATIO URB/TOTA
POPULATION								
POPULATION AGRICOLE	PP	14	1230	1245	8036	9281	0%	13%
POP NON AGRICOLE INFORMELLE	PNP1	1361	1968	3329	1587	4915	28%	68%
POP NON AGRICOLE MODERNE	PNP2	583	843	1427	680	2107	28%	68%
POP NON AGRICOLE TOTALE	PNP	1944	2811	4755	2267	7022	28%	68%
POP TOTALE P	P	1959	4041	6000	10303	16303	12%	37%
PART DE LA POPULATION AGRICOLE DANS LA POPULATION TOTALI	PP/P	0.01	0.30	0.21	0.78	0.57		
PART DE LA POP. NON AGRICOLE MODERNE DANS LA POPULATION	PNP2/P	0.30	0.21	0.24	0.07	0.13		
VALEUR AJOUTEE PAR HABITANT AUX PRIX DU MAI								
POP AGRICOLE	y(PP)	388	332	333	250	261	1.5	1.3
POP NON AGRICOLE INFORMELLE	y(PNP1)	439	307	361	253	326	1.3	1.1
POP NON AGRICOLE MODERNE	y(PNP2)	2112	847	1364	547	1100	1.9	1.2
POP NON AGRICOLE TOTALE	y(PNP)	940	469	662	341	558	1.7	1.2
POP TOTALE	y	936	427	593	270	389	2.4	1.5
RATIO DE PRODUCTIVITE INFORMELLE / AGRICOLE	y(PNP1) / y(PP)	1.1	0.9	1.1	1.0	1.2		
VAL AJOUTEE TOTALE AUX PRIX DU MARCHE								
POP AGRICOLE	Y(PP)	6	409	414	2006	2420	0%	17%
POP NON AGRICOLE INFORMELLE	Y(PNP1)	596	604	1200	401	1601	37%	75%
POP NON AGRICOLE MODERNE	Y(PNP2)	1232	714	1946	372	2318	53%	84%
POP NON AGRICOLE TOTALE	Y(PNP)	1828	1318	3146	773	3919	47%	80%
POP TOTALE	Y	1833	1727	3560	2779	6339	29%	56%
REPARTITION DU PIB ENTRE LES MILIEUX		29%	27%	56%	44%	100%		
VALEUR AJOUTEE DES SECTEURS								
POP AGRICOLE	A	9	312	321	1739	2059		
POP NON AGRICOLE INFORMELLE	B1	594	704	1299	670	1969		
POP NON AGRICOLE MODERNE	B2	1230	711	1941	370	2311		
POP NON AGRICOLE TOTALE	B	1824	1415	3240	1040	4280		
POP TOTALE	Y	1833	1727	3560	2779	6339		
PART DE L'AGRICULTURE DANS LE PIB	A/Y	0%	18%	9%	63%	32%		
REPARTITION DU PIB ENTRE LES MILIEUX		29%	27%	56%	44%	100%		

MALI PRINCIPAUX AGREGATS DES COMPTES NATIONAUX ANNEE 1998

ECONOMIE REELLE

VALEURS EXPRIMEES EN MILLIARDS DE FCFA ET EN 1000 FCFA PAR HABITANT, PRIX CONSTANTS BASE 1998

	SECTEUR PRIVE	SECTEUR PUBLIC	TOTAL PAYS	MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL	TAUX DE CROISSANCE 1985 - 1998 TOTAL	URBAIN	RURAL
CONSOMMATION	1329	331	1660	745	915	2.3	2.6	2.1
INVESTISSEMENT BRUT	355	129	484	276	209	1.2	1.0	1.4
EPARGNE INTERIEURE BRUTE	178	29	207	83	124	4.1	3.8	4.4
BALANCE INVESTISSEMENT - EPARGNE	177	100	277	193	84	-0.5	0.0	-1.5
EXPORTATIONS FOB TOTALES			356			3.4		
DONT EXPORTATIONS VERS LA REGION			115			4.1		
DONT EXPORTATIONS VERS LE RESTE DU MONDE			241			3.1		
IMPORTATIONS CIF TOTALES			652			1.5		
DONT IMPORTATIONS DE LA REGION			68			1.4		
DONT IMPORTATIONS DU RESTE DU MONDE			584			1.5		
TRANSFERTS COURANTS NETS RECUS DU RDM	10	-38	-28			7.4		
TRANSFERTS COURANTS PAYES A LA REGION	17		17			-1.7		
TRANSFERTS COURANTS RECUS DE LA REGION	63		63			2.4		
BALANCE IMPORT - EXPORT TOTALES			295			-0.3		
BALANCE IMPORT - EXPORT - TRANSFERTS COURANTS			277			-0.5		
TRANSFERTS EN CAPITAL RECU DE LA REGION								
TRANSFERTS EN CAPITAL RECU DU RDM	27	251	277			-0.5		
PRODUIT INTERIEUR BRUT AU COUT DES FACTEURS	1343	144	1487	633	854	2.6	2.7	2.6
TAXES INDIRECTES ET TAXES IMPORT-EXPORT		362	362	222	140	2.0	2.2	1.7
PRODUIT INTERIEUR BRUT AUX PRIX DU MARCHE	1343	506	1849	855	994	2.5	2.6	2.5
TAUX D'INVESTISSEMENT BRUT	0.26	0.26	0.26	0.32	0.21			
PRODUIT INTERIEUR BRUT PAR HABITANT			185	350	132	0.2	-1.1	0.5

2.2. Ventilation des agrégats nationaux par entité territoriale

Les effectifs de population par cercle, par région et par ville ont été calculés pour les années 1960, 1975, 1985, et 1998, sur la base des enquêtes démographiques de 1958 et 1961 (de fiabilité douteuse), des recensements de 1976 et 1987 et des premiers résultats disponibles du recensement de 1998. Des corrections aux données des enquêtes et du premier recensement ont été effectuées pour tenir compte des bilans migratoires entre pays de la région (problème du double compte des migrants : cf étude WALTPS). Les données du recensement de 1998 ont été redressées comme indiqué dans le rapport. L'image 2020 du peuplement est dérivée de l'étude WALTPS. Rappelons que dans toutes ces études, le milieu urbain est constitué de toutes les agglomérations (connues ou non identifiées) ayant à la date considérée plus de 5 000 habitants.

Le PIB "réel" urbain, rural et total calculé dans le modèle démo-économique (en milliards FCFA constants, base 1998) a été réparti entre les entités (cercles, régions, milieu urbain, milieu rural et total de ces entités, et villes). Les "productivités" ou valeurs ajoutées correspondantes, exprimées en 1 000 FCFA par habitant, s'en déduisent.

On ne retiendra que les tableaux de synthèse donnant la répartition de la population (totale, urbaine, rurale) et du PIB par région aux divers horizons considérés, ainsi que les « productivités » correspondantes. Les dernières lignes des tableaux par région mettent en évidence l'importance de Bamako dans l'économie nationale : de 1960 à 1998, la contribution de Bamako s'est accrue de 10 % à 29 % du PIB total, cependant que sa contribution au PIB urbain s'est sensiblement maintenue au niveau très élevé de 62 à 65 %. Le rapport entre la productivité moyenne de la capitale et la moyenne nationale a notablement décru de 4.4 à 2.8. Le poids de la région de Ségou dans le PIB total du Mali hors Bamako est passé de 16 % en 1960 à 22 % en 1998, mais son poids dans l'ensemble de l'économie nationale (Bamako compris) est resté pratiquement stable, autour de 15 %. Avec un PLB par habitant de 176 KFCFA en 1998, la région de Ségou est la troisième du pays, après Bamako (500 KFCFA) et Sikasso (environ 220 KFCFA). On note cependant que l'écart entre les régions de Sikasso et de Ségou a tendance à s'accentuer, au détriment de Ségou.

MALI — POPULATION TOTALE, URBAINE ET RURALE PAR REGION

EN MILLIERS D'HABITANTS

ANNEE / REGION	1960 P	1960 U	1960 R	1975 P	1975 U	1975 R	1985 P	1985 U	1985 R	1998 P	1998 U	1998 R	2020 P	2020 U	2020 R
BAMAKO	119	102	17	375	358	17	616	605	12	1104	1022	82	2034	1959	75
KOULIKORO	478	28	451	640	77	563	1084	121	963	2195	210	1985	3629	579	3050
GAO	630	9	622	390	34	347	379	64	315	398	134	264	537	296	241
TOMBOUCTOU	450	6	444	543	53	490	474	71	402	386	103	283	474	237	236
KAYES	688	38	650	859	80	779	1035	123	912	1267	167	1100	1973	580	1393
MOPTI	790	32	757	1028	98	930	1242	152	1091	1575	225	1350	2464	667	1798
SEGOU	662	40	622	956	135	821	1273	214	1059	1631	286	1345	2720	821	1899
SIKASSO	847	20	827	1146	98	1049	1291	175	1115	1431	297	1134	2471	862	1609
MALI	4665	276	4389	5929	932	4997	7394	1526	5868	9987	2446	7542	16303	6000	10303
BAMAKO	102	102		358	358		605	605		1022	1022		1959	1959	
MALI HORS BAMAKO	4563	174	4389	5571	575	4997	6789	921	5868	8965	1423	7542	14344	4041	10303

PART DES REGIONS DANS LA POPULATION TOTALE DU PAYS

ANNEE / REGION	1960 P	1960 U	1960 R	1975 P	1975 U	1975 R	1985 P	1985 U	1985 R	1998 P	1998 U	1998 R	2020 P	2020 U	2020 R
BAMAKO	2.6%	37.0%	0.4%	6.3%	38.4%	0.3%	8.3%	39.6%	0.2%	11.1%	41.8%	1.1%	12.5%	32.6%	0.7%
KOULIKORO	10.3%	10.1%	10.3%	10.8%	8.3%	11.3%	14.7%	7.9%	16.4%	22.0%	8.6%	26.3%	22.3%	9.6%	29.6%
GAO	13.5%	3.1%	14.2%	6.4%	3.6%	6.9%	5.1%	4.2%	5.4%	4.0%	5.5%	3.5%	3.3%	4.9%	2.3%
TOMBOUCTOU	9.6%	2.2%	10.1%	9.2%	5.7%	9.8%	6.4%	4.7%	6.9%	3.9%	4.2%	3.8%	2.9%	4.0%	2.3%
KAYES	14.7%	13.9%	14.8%	14.5%	8.6%	15.6%	14.0%	8.1%	15.5%	12.7%	6.8%	14.6%	12.1%	9.7%	13.5%
MOPTI	16.9%	11.8%	17.3%	17.3%	10.5%	18.6%	16.8%	9.9%	18.6%	15.8%	9.2%	17.9%	15.1%	11.1%	17.4%
SEGOU	14.2%	14.5%	14.2%	16.1%	14.5%	16.4%	17.2%	14.1%	18.0%	16.3%	11.7%	17.8%	16.7%	13.7%	18.4%
SIKASSO	18.2%	7.4%	18.8%	19.3%	10.5%	21.0%	17.5%	11.5%	19.0%	14.3%	12.2%	15.0%	15.2%	14.4%	15.6%
MALI	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
BAMAKO	2.2%	37.0%		6.0%	38.4%		8.2%	39.6%		10.2%	41.8%		12.0%	32.6%	
MALI HORS BAMAKO	97.8%	63.0%		94.0%	61.6%		91.8%	60.4%		89.8%	58.2%		88.0%	67.4%	

MALI — PRODUIT INTERIEUR BRUT PAR HABITANT

VALEURS EXPRIMEES EN 1000 FCFA PAR HABITANT, PRIX CONSTANTS BASE 1998

REGION	1960 y	1960 y(U)	1960 y(R)	1975 y	1975 y(U)	1975 y(R)	1985 y	1985 y(U)	1985 y(R)	1998 y	1998 y(U)	1998 y(R)	2020 y	2020 y(U)	2020 y(R)
BAMAKO	432	481	135	499	506	139	627	636	165	494	520	163	917	940	328
KOULIKORO	92	120	91	98	148	91	111	196	100	112	188	104	236	364	211
GAO	78	127	77	80	183	70	103	247	74	120	225	67	281	399	136
TOMBOUCTOU	93	113	92	97	141	93	115	191	102	126	186	105	284	355	213
KAYES	94	162	90	98	187	89	111	215	97	109	188	97	254	381	201
MOPTI	103	172	100	115	207	105	134	254	117	139	229	124	302	438	252
SEGOU	115	172	111	135	226	120	166	285	142	176	248	161	368	461	327
SIKASSO	122	166	120	150	227	143	191	294	175	222	271	209	440	491	418
MALI	109	277	99	140	315	109	181	403	123	185	350	132	399	593	270
BAMAKO	481	481		506	506		636	636		520	520		940	940	
MALI HORS BAMAKO	101	156	99	117	197	109	141	251	123	147	227	132	314	425	270

PIB REGIONAL PAR HABITANT EN PROPORTION DE LA MOYENNE NATIONALE

REGION	1960 y	1960 y(U)	1960 y(R)	1975 y	1975 y(U)	1975 y(R)	1985 y	1985 y(U)	1985 y(R)	1998 y	1998 y(U)	1998 y(R)	2020 y	2020 y(U)	2020 y(R)
BAMAKO	3.95	1.74	1.36	3.48	1.60	1.29	3.46	1.58	1.33	2.67	1.49	1.24	2.36	1.58	1.22
KOULIKORO	0.84	0.43	0.91	0.70	0.47	0.84	0.61	0.49	0.81	0.60	0.54	0.79	0.61	0.61	0.78
GAO	0.71	0.46	0.78	0.57	0.58	0.65	0.57	0.61	0.60	0.65	0.64	0.51	0.72	0.67	0.50
TOMBOUCTOU	0.85	0.41	0.93	0.69	0.45	0.86	0.64	0.47	0.82	0.68	0.53	0.79	0.73	0.60	0.79
KAYES	0.86	0.58	0.91	0.70	0.59	0.82	0.61	0.53	0.78	0.59	0.54	0.73	0.65	0.64	0.74
MOPTI	0.94	0.62	1.01	0.82	0.66	0.97	0.74	0.63	0.95	0.75	0.65	0.94	0.78	0.74	0.93
SEGOU	1.05	0.62	1.12	0.96	0.72	1.11	0.92	0.71	1.15	0.95	0.71	1.22	0.95	0.78	1.21
SIKASSO	1.11	0.60	1.22	1.07	0.72	1.33	1.06	0.73	1.42	1.20	0.77	1.59	1.13	0.81	1.55
MALI	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00
BAMAKO	4.40	1.74		3.60	1.60		3.51	1.58		2.81	1.49		2.42	1.58	
MALI HORS BAMAKO	0.92	0.56	1.00	0.83	0.62	1.00	0.78	0.62	1.00	0.79	0.65	1.00	0.81	0.72	1.00

MALI

PRODUIT INTERIEUR BRUT TOTAL, URBAIN, RURAL PAR REGION

VALEURS EXPRIMEES EN MILLIARDS DE FCFA, PRIX CONSTANTS BASE 1998

REGION	1960 Y	1960 Y(U)	1960 Y(R)	1975 Y	1975 Y(U)	1975 Y(R)	1985 Y	1985 Y(U)	1985 Y(R)	1998 Y	1998 Y(U)	1998 Y(R)	2020 Y	2020 Y(U)	2020 Y(R)
BAMAKO	51	49	2	183	181	2	387	385	2	545	532	13	1866	1841	25
KOULIKORO	44	3	41	63	11	51	120	24	97	245	40	206	855	211	644
GAO	49	1	48	30	6	24	39	16	23	48	30	18	151	118	33
TOMBOUCTOU	42	1	41	53	7	45	55	14	41	49	19	30	135	84	50
KAYES	64	6	58	84	15	69	115	27	88	138	32	106	500	221	280
MOPTI	81	6	75	118	20	98	166	39	128	219	51	167	745	292	453
SEGOU	76	7	69	129	31	98	211	61	150	288	71	217	1000	378	622
SIKASSO	103	3	100	172	22	150	247	51	196	318	80	237	1087	415	672
MALI	511	76	434	832	294	538	1340	616	724	1849	855	994	6339	3560	2779
BAMAKO	49	49		181	181		385	385		532	532		1841	1841	
MALI HORS BAMAKO	462	27	434	651	113	538	955	231	724	1317	323	994	4498	1719	2779

PART DES REGIONS DANS LE PRODUIT INTERIEUR BRUT TOTAL

REGION	1960 Y	1960 Y(U)	1960 Y(R)	1975 Y	1975 Y(U)	1975 Y(R)	1985 Y	1985 Y(U)	1985 Y(R)	1998 Y	1998 Y(U)	1998 Y(R)	2020 Y	2020 Y(U)	2020 Y(R)
BAMAKO	10.1%	64.5%	0.5%	22.0%	61.5%	0.5%	28.9%	62.5%	0.3%	29.5%	62.2%	1.3%	29.4%	51.7%	0.9%
KOULIKORO	8.6%	4.4%	9.4%	7.5%	3.9%	9.5%	9.0%	3.9%	13.3%	13.3%	4.6%	20.7%	13.5%	5.9%	23.2%
GAO	9.6%	1.4%	11.1%	3.7%	2.1%	4.5%	2.9%	2.6%	3.2%	2.6%	3.5%	1.8%	2.4%	3.3%	1.2%
TOMBOUCTOU	8.2%	0.9%	9.4%	6.3%	2.5%	8.4%	4.1%	2.2%	5.6%	2.6%	2.3%	3.0%	2.1%	2.4%	1.8%
KAYES	12.6%	8.1%	13.4%	10.1%	5.1%	12.8%	8.5%	4.3%	12.2%	7.5%	3.7%	10.7%	7.9%	6.2%	10.1%
MOPTI	15.9%	7.3%	17.4%	14.2%	6.9%	18.1%	12.4%	6.3%	17.6%	11.9%	6.0%	16.8%	11.8%	8.2%	16.3%
SEGOU	14.9%	9.0%	15.9%	15.5%	10.4%	18.3%	15.8%	9.9%	20.7%	15.6%	8.3%	21.8%	15.8%	10.6%	22.4%
SIKASSO	20.2%	4.5%	22.9%	20.7%	7.5%	27.9%	18.4%	8.4%	27.0%	17.2%	9.4%	23.9%	17.2%	11.7%	24.2%
MALI	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
BAMAKO	9.6%	64.5%		21.7%	61.5%		28.7%	62.5%		28.8%	62.2%		29.0%	51.7%	
MALI HORS BAMAKO	90.4%	35.5%		78.3%	38.5%		71.3%	37.5%		71.2%	37.8%		71.0%	48.3%	

2.3. Les principaux agrégats et ratios démo-économiques du Cercle de Ségou fournis par le modèle

Les premiers tableaux obtenus à l'aide des modèles rappelés ci-dessus donnent, pour l'année de base retenue qui est 1998, ainsi que pour les années 1960, 1975 et 1985 et pour l'année 2020 choisie pour la vision à long terme, les populations, les "valeurs ajoutées réelles" et les "productivités" des diverses catégories de population identifiées (agricole "PP", informelle non agricole "PNP1", moderne non agricole "PNP2") du Cercle de Ségou qui constitue la zone d'étude. La capitale est ici définie comme l'agglomération de Ségou, incluant les deux quartiers de Pelengana et Sébougou qui n'ont pas été inclus dans le périmètre municipal. Le reste du milieu urbain est constitué des deux agglomérations de Markala et Dioro et des deux petits bourgs ruraux de Sansanding (proche du barrage) et de Dougabougou (proche de la sucrerie SUKALA) qui comptent plus de 5 000 habitants agglomérés. Toutes les données sont, comme précédemment, en prix constants, base 1998 et exprimées en milliards de Francs CFA (mds) et en milliers de FCFA (KFCFA) par habitant.

En 1998, le Produit Local Brut (PLB) du Cercle de Ségou obtenu par cette approche modélisée, qui s'élève à 108 mds, représente 5.8 % du "PIB réel" du Mali, contre 3.9 % dans les années 1960. Le « PLB réel » par habitant ou "productivité moyenne" du cercle est de 216 KFCFA par habitant, contre 185 en moyenne nationale, et 147 KFCFA hors Bamako. On peut d'autre part noter que le Cercle de Ségou contribue à 38 % du produit local brut total de l'ensemble de la région de Ségou, alors que sa population n'est que 31 % de celle de la région.

La ville de Ségou, pôle de la zone d'étude, a un PLB de 37 mds, soit 34 % au PLB total du cercle, et 13 % du produit brut total de l'ensemble de la région de Ségou. Markala et Dioro ont des PLB respectifs de 4.8 et 2.7 mds. Le PLB du cercle est à 48 % d'origine urbaine (alors que le niveau d'urbanisation du cercle est de 31 %) et à 52 % d'origine rurale.

On peut encore noter dans ce tableau que la contribution au PLB du secteur primaire (en grande majorité rural) est de 43 %. Le solde du PLB du cercle se partage à peu près également entre le secteur informel et le secteur moderne.

Le PLB par habitant s'élève à 361 KFCFA à Ségou, à 265 KFCFA en moyenne dans les autres agglomérations du cercle, et à 164 KFCFA dans le milieu rural proprement dit. Le ratio de 2.0 entre les PLB par habitant du milieu urbain et du milieu rural est plus faible qu'en moyenne nationale (2.7), mais un peu supérieur à la moyenne hors Bamako qui est de 1.7.

Retenons de cette présentation générale que l'économie du Cercle de Ségou, et *a fortiori* celle de la région, est encore largement dominée par l'agriculture. Ce fait résulte évidemment du faible dynamisme démographique et économique des villes non seulement du cercle, mais plus généralement de toute cette région du Mali.

Le PLB par habitant semble avoir régressé entre 1985 et 1998 de 15 % à Ségou et de 3 % dans les autres agglomérations, cependant qu'il aurait augmenté de 9 % en milieu rural. Cette médiocre performance de l'économie du cercle s'explique par la stagnation du secteur moderne, dont la contribution au PLB a décru de 33 % en 1985 à 27 % en 1998.

ZONE DE SEGOU POPULATIONS, PRODUCTIVITES ET VALEURS AJOUTEES

VALEURS EXPRIMEES EN MILLIARDS DE FCFA ET EN 1000 FCFA PAR HABITANT, PRIX CONSTANTS BASE 1998 POPULATIONS EN MILLIERS D'HABITANTS

MAQUETTES 1960 ET 1975 A PARTIR DU MODELE DE REPARTITION SPATIALE DES AGREGATS NATIONAUX

ANNEE		1960					ZONE/	1975					ZONE/
	NOTATI	SEGOU	AUTRES	URBAIN	RURAL	TOTAL	MALI	SEGOU	AUTRES	URBAIN	RURAL	TOTAL	MALI
POPULATION													
POPULATION AGRICOLE	PP	10.3	4.7	15.0	105.1	120.0	3.1%	14.9	21.3	36.2	136.8	172.9	3.9%
POPULATION NON AGRICOLE	PNP	7.2	1.1	8.2	18.5	26.8	3.3%	42.9	8.2	51.1	30.0	81.1	5.4%
POPULATION TOTALE P	P	17.4	5.8	23.2	123.6	146.8	3.1%	57.8	29.5	87.3	166.8	254.0	4.3%
VAL AJOUTEE PAR HABITANT													
POP AGRICOLE	a	96.9	85.9	90.5	79.5	81.3		129.9	99.0	105.4	94.1	96.5	
POP NON AGRICOLE	b	375.6	301.1	364.1	386.9	379.9		380.7	285.5	365.1	341.1	356.2	
POP TOTALE	y	210.6	136.1	189.7	125.7	135.8		315.9	143.1	257.5	139.6	179.4	
VAL AJOUTEE TOTALE													
AGRICOLE	A	1.0	0.4	1.4	8.4	9.8	3.8%	1.9	1.9	3.8	12.9	16.7	4.9%
NON AGRICOLE	B	2.7	0.3	3.0	7.2	10.2	4.0%	16.3	2.3	19.7	10.2	29.9	5.9%
TOTALE	Y	3.7	0.7	4.4	15.5	19.9	3.9%	18.2	4.2	22.5	23.1	45.6	5.5%

MAQUETTES 1985 ET 1995 ET IMAGE 2020 OBTENUES A PARTIR DU MODELE ECOLOC DE MCS LOCALE

	ANNEE			1985		ANNEE			1998		ANNEE			2020	
	SEGOU	AUTRES	URBAIN	RURAL	TOTAL	SEGOU	AUTRES	URBAIN	RURAL	TOTAL	SEGOU	AUTRES	URBAIN	RURAL	TOTAL
POPULATION															
POPULATION AGRICOLE	14	26	40	210	250	14	29	43	275	318	19	102	115	398	513
POP NON AGRICOLE INFORMELLE	49	13	62	37	99	62	18	80	55	135	155	72	227	79	306
POP NON AGRICOLE MODERNE	21	6	27	16	42	27	8	34	14	48	67	31	97	34	131
POP NON AGRICOLE TOTALE	70	19	89	52	141	89	26	114	69	183	222	102	324	112	437
POP TOTALE P	84	45	129	262	391	103	54	157	345	501	235	204	440	510	950
PART DE LA POPULATION AGRICO	0.17	0.57	0.31	0.80	0.64	0.14	0.53	0.27	0.80	0.63	0.08	0.50	0.26	0.78	0.54
PART DE LA POP. NON AGRICOLE	0.25	0.13	0.21	0.06	0.11	0.26	0.14	0.22	0.04	0.10	0.25	0.15	0.22	0.07	0.14
VALEUR AJOUTEE PAR HABITANT AUX PRIX DU MARCHE															
POP AGRICOLE	179	154	163	147	149	186	161	169	169	169	465	279	300	326	320
POP NON AGRICOLE INFORMELLE	388	314	358	117	305	581	192	330	115	183	410	382	363	327	358
POP NON AGRICOLE MODERNE	942	929	939	264	689	757	526	757	265	676	1298	812	1145	801	1057
POP NON AGRICOLE TOTALE	470	428	461	161	350	389	382	388	145	297	676	427	595	469	585
POP TOTALE	402	371	389	150	222	361	365	328	168	216	664	353	520	357	492
RATIO DE PRODUCTIVITE INFORMI	1.5	1.4	1.6	0.8	1.4	1.3	1.2	1.4	0.7	1.1	0.9	0.9	1.2	1.0	1.1
VAL AJOUTEE TOTALE AUX PRIX DU MARCHE															
POP AGRICOLE	2.5	4.0	6.5	30.8	37.2	2.7	4.6	7.3	46.5	53.8	6.3	28.4	34.6	129.6	164.2
POP NON AGRICOLE INFORMELLE	19.1	2.9	15.9	4.3	20.3	14.9	3.4	18.4	6.3	24.7	43.6	19.9	62.4	35.7	108.1
POP NON AGRICOLE MODERNE	19.7	5.3	25.0	4.2	29.2	19.6	6.3	25.9	3.6	29.6	56.4	24.9	111.4	27.0	138.4
POP NON AGRICOLE TOTALE	32.8	8.2	41.0	8.5	49.5	34.5	9.8	44.3	9.9	54.2	150.1	43.7	193.8	52.7	246.5
POP TOTALE	35.3	12.2	47.5	39.2	86.7	37.2	14.4	51.6	56.4	108.1	156.3	72.1	228.4	182.2	410.6
REPARTITION DU PIB ENTRE LES M	41%	14%	55%	45%	100%	34%	13%	48%	52%	100%	38%	18%	56%	44%	100%
VALEUR AJOUTEE DES SECTEURS															
AGRICOLE	2.4	3.4	5.9	25.7	31.5	2.8	4.1	6.9	39.7	46.6	6.5	26.0	32.5	119.9	152.4
NON AGRICOLE INFORMELLE	13.3	3.4	16.8	9.4	26.2	15.1	4.0	19.1	13.1	32.2	43.8	21.2	65.0	35.4	120.4
NON AGRICOLE MODERNE	19.5	5.3	24.9	4.1	29.0	19.4	6.3	25.6	3.6	29.2	56.1	24.9	111.0	26.9	137.9
NON AGRICOLE TOTALE	32.8	8.8	41.6	13.6	55.2	34.4	10.3	44.7	16.7	61.4	149.9	46.1	196.0	62.3	258.2
PIB AUX PRIX DU MARCHE	35.3	12.2	47.5	39.2	86.7	37.2	14.4	51.6	56.4	108.1	156.3	72.1	228.4	182.2	410.6
PART DE L'AGR. DANS LE PIB	7%	28%	12%	65%	36%	7%	29%	13%	70%	43%	4%	36%	14%	68%	37%
REP. DU PIB ENTRE LES MILIEUX	41%	14%	55%	45%	100%	34%	13%	48%	52%	100%	38%	18%	56%	44%	100%

3. ANALYSE DÉTAILLÉE DE L'ÉCONOMIE DU CERCLE DE SÉGOU EN 1998

Après ce cadrage macro-économique national et régionalisé et cette évocation des évolutions relatives constatées depuis les années 1960, concentrons-nous sur l'analyse plus détaillée de la situation économique du Cercle de Ségou en 1998. Cette analyse est basée à la fois sur les résultats des enquêtes –partielles- réalisées pour l'étude, et sur les résultats du modèle ECOLOC dont les paramètres ont été ajustés pour refléter les résultats de ces enquêtes. Le modèle sert ainsi à extrapoler les résultats de ces enquêtes partielles, réalisées essentiellement dans la capitale régionale, à l'ensemble du territoire. Le modèle sert aussi à compléter les études de terrain dans des domaines ou des éléments (comme les loyers non imputés) inaccessibles ou non couverts par les enquêtes.

3.1. Contribution des diverses activités au Produit Local Brut

Les tableaux ci-dessous récapitulent, pour une série assez hétérogène de "branches" ou "activités" et d'institutions, les évaluations de la production et de la valeur ajoutée qui résultent des enquêtes réalisées par l'étude et de diverses autres sources, dont les statistiques nationales par secteur. Pour un certain nombre d'activités, on a dû se contenter d'estimations provisoires, obtenues par référence aux ratios et aux agrégats nationaux ou en tenant compte d'indications issues du modèle ECOLOC. Le PLB total obtenu par cette approche s'élève à 98 mds, compte non tenu de la quote-part des droits et taxes à l'importation et à l'exportation (désignée ci-après sous le sigle DTI) qui sont imputables à la zone de Ségou, ni des « loyers non imputés ». En incluant ces deux postes, on retrouve le même niveau de PLB, toutes taxes comprises, que celui donné par le modèle ECOLOC.

Cette similitude de résultats s'explique à la fois par les ajustements apportés au modèle ECOLOC et au fait que, pour certaines activités comme le secteur informel du milieu rural et des villes autres que Ségou, on a utilisé les résultats du modèle comme base d'extrapolation. Il n'en reste pas moins que la bonne convergence d'ensemble entre les deux approches, par le modèle et par les enquêtes, constitue un argument en faveur de l'utilisation du modèle ECOLOC comme outil d'analyse et de simulation.

3.1.1. Secteur primaire

Avec une valeur ajoutée de 46 mds (hors DTI), le secteur primaire au sens large contribue, comme dans la maquette ECOLOC, à 46 % du PLB total du cercle (hors DTI). Ce total se décompose en 19 mds pour l'agriculture, 22 mds pour l'élevage, 4.2 mds pour la sylviculture, la production de bois et la cueillette, et 1.2 md pour la pêche et divers.

SECTEUR PRIMAIRE	Prod en tonnes	Prod en valeur mds cfa	Consommations intermédiaires	Taux d'intrants (%)	Valeur ajoutée
Riziculture	31 000	4.0	1.0	25	3.0
Canne à Sucre	260 000	3.1	1.2	40	1.9
Oignons	12 000	0.4	0.1	15	0.3
Autres fruits et légumes irrigués et divers	6 000	2.0	0.4	20	1.6
Sous-total agric irriguée		***9.5***	***2.7***	***30***	***6.8***
Riziculture de décrue	2 400	0.3	0.0	12	0.3
Mil-sorgho	135 000	10.8	0.4	4	10.4
Autre agriculture pluviale	14 800	1.5	0.1	5	1.4
Sous-total agriculture		***22.1***	***3.3***	***15***	***18.8***
Élevage		25.0	3.0	12	22.0
Forêt		4.5	0.3	6	4.2
Pêche continentale et divers		1.6	0.3	20	1.2
TOTAL		**53.1**	**6.8**	**13**	**46.3**

L'agriculture

On constate à la lecture de ce tableau que l'agriculture du cercle est encore largement dominée par l'agriculture pluviale, et par conséquent par des modes de production extensifs, aléatoires et à faible consommation d'intrants. L'agriculture irriguée ne contribue qu'à un tiers de la valeur ajoutée agricole et 15 % du secteur primaire. La riziculture irriguée est la principale spéculation, suivie de la culture de la canne à sucre et des fruits et légumes. Afin de donner une image plus complète de l'importance de l'agriculture dans l'économie locale, on a en effet intégré dans le PLB agricole la valeur ajoutée correspondant à la production de la canne à sucre qui est produite en régie par le complexe sucrier SUKALA.

Les fruits et légumes divers, avec une production totale de 18 000 tonnes et une valeur ajoutée de 1.9 md, dont plus de 80 % correspondant à la production d'oignons, offrent un fort potentiel de croissance et de diversification, lié à l'expansion du marché national et régional. Le développement de ces spéculations repose exclusivement sur le secteur privé, petits exploitants des zones périurbaines, entrepreneurs agricoles ayant souvent des attaches urbaines et employant de la main-d'œuvre salariée.

L'importance sociale de la riziculture est supérieure à son importance économique réelle. La plupart des exploitations familiales ont une superficie inférieure à un hectare irrigué et ne dépassent guère l'autosuffisance en riz. Ces petites exploitations éprouvent donc des difficultés structurelles à payer les intrants nécessaires à la production, et ce quel que soit le prix du paddy au producteur, sauf à subventionner massivement le coût des intrants.

Il y a en fait une contradiction entre les deux grands objectifs qui ont présidé à la mise en valeur hydro-agricole de la région de Ségou : accroître la production nationale de riz pour limiter le recours aux importations, et maîtriser l'exode rural en favorisant l'installation de petites exploitations familiales. Les investissements et l'encadrement lourds consentis dans la zone d'intervention de l'Office du Niger impliquent des exploitations à productivité marchande élevée (production par agriculteur au-delà de l'autoconsommation). Pour être en mesure de valoriser ces investissements et de faire face aux coûts d'exploitation (dont une partie en devises), la productivité marchande des exploitations devrait dépasser trois fois l'autoconsommation des personnes dépendant de cette exploitation : une famille d'agriculteurs devrait ainsi dégager un surplus en riz et autres produits correspondant aux besoins alimentaires de trois familles non agricoles. Un tel objectif est impossible à obtenir avec les micro-exploitations familiales mises en places aux divers stades du développement de la vallée. L'organisation de ces exploitations familiales en coopératives est certes de nature à accroître la productivité moyenne par une meilleure rentabilisation des équipements, mais elle ne peut résoudre le problème du surpeuplement agricole des périmètres rizicoles.

L'élevage

La valeur ajoutée de l'élevage a été estimée en appliquant aux effectifs des troupeaux des diverses espèces les coefficients d'extraction et les taux d'intrants moyens nationaux et en tenant compte de la production de lait et des sous-produits (peaux,..). Le total obtenu, de l'ordre de 25 mds, doit donc être considéré avec prudence. La région et le Cercle de Ségou ont incontestablement un fort potentiel dans ce domaine de l'élevage. L'aménagement du domaine de l'ON et le développement du marché national et régional offrent des opportunités pour le développement d'un élevage beaucoup plus intensif et productif que l'élevage traditionnel, mieux intégré à l'agriculture, dont il pourrait valoriser les sous-produits (mélasses, sons,.) et la production de fourrage irrigué. Cette révolution technologique n'a pratiquement pas commencé.

La pêche

La pêche continentale semble avoir perdu une part de son importance du fait de la transformation du régime des cours d'eau et de la surexploitation. Les données disponibles ne permettent pas une évaluation fiable de la valeur ajoutée de cette activité.

3.1.2. L'économie populaire, ou secteur informel

Les enquêtes réalisées pour l'étude de la ville de Ségou conduisent à une estimation du nombre d'unités de production informelles urbaines de l'ordre de 13 000, dont près de 4 000 pour le commerce, et du nombre d'emplois correspondant de l'ordre de 20 000, dont 14 000 dans les services privés. Après le commerce qui est l'activité la plus créatrice d'emplois avec les services domestiques (6 000 emplois chacune), viennent la couture et l'habillement (1 400 emplois), l'artisanat agro-alimentaire (1 300 emplois) et le transport informel (près de 1 000 emplois). On notera la faible importance des métiers du bâtiment, qui n'offrent apparemment que 500 emplois.

VALEUR AJOUTEE DU SECTEUR INFORMEL	Ville de Ségou	autres centres urbains	milieu rural	Cercle de Ségou
Agro-alimentaire	0.8	0.2	3.0	4.0
Textile-habillement	1.9	0.5	0.8	3.2
Artisanat autre	1.4	0.3	1.2	2.8
Bâtiment, Travaux Publics	0.3	0.1	1.1	1.5
Commerce	3.7	1.0	1.2	5.9
Transport	0.6	0.2	0.6	1.4
Autres services	6.2	1.7	5.1	13.0
TOTAL	**14.9**	**4.0**	**13.0**	**31.8**

Pour la ville de Ségou, la valeur ajoutée totale du secteur informel estimée par l'enquête et avec l'aide du modèle ECOLOC s'élève à 14.9 mds, dont 3.7 mds pour le commerce, 0.8 md pour l'artisanat agro-alimentaire, 0.6 md pour les transports, 0.3 md pour les métiers du bâtiment, et 4.3 mds pour les services divers. Le secteur informel des centres secondaires et du milieu rural n'a pu faire l'objet d'une enquête similaire. La valeur ajoutée figurant dans le tableau, soit 3.1 mds, a été obtenue en retenant les mêmes ratios que ceux fournis par le modèle ECOLOC.

Selon ces estimations qui peuvent être considérées comme relativement fiables, il apparaît que le secteur informel, dont dépendent environ 135 000 habitants soit 27 % de la population totale du cercle, contribue à près du tiers du PLB total hors DTI, soit plus que le secteur moderne, privé et public.

Si l'on ramène cette valeur ajoutée totale à la population totale du secteur informel, on obtient une valeur ajoutée par habitant informel de l'ordre de 240 KFCFA par habitant, soit 1.6 fois la valeur ajoutée moyenne par agriculteur.

3.1.3. Le secteur des PME et des PMI

Faute de données plus précises, on a considéré ici que le secteur des PME était constitué des sous-branches dans lesquelles le nombre moyen d'emplois permanents par entreprise était supérieur à 2.5. Cette approche contestable devra être révisée et précisée par la suite.

L'étude évalue ainsi, provisoirement, le nombre total de petites et moyennes entreprises à environ 720, et le nombre d'emplois correspondant à 4 300. En termes d'emplois, les branches les plus importantes sont le commerce et l'agro-alimentaire (21 % chaque). En termes de valeur ajoutée, le commerce arrive en tête (50 %), suivi du bâtiment et des travaux publics (30 %) et de l'agro-alimentaire (10 %). Au total, le secteur des PME et PMI crée une valeur ajoutée de 5.8 mds, soit 6 % seulement du PLB total. Ce secteur des PME apparaît ainsi comme nettement sous-développé.

VALEUR AJOUTEE DES PME-PMI	Ville de Ségou	autres centres urbains	milieu rural	Cercle de Ségou
Agro-alimentaire	0.3	0.0	0.3	0.6
Autres branches	0.2	0.0	0.1	0.3
Bâtiment, Travaux Publics	1.1	0.1	0.5	1.7
Commerce et transport	1.9	0.2	0.9	3.0
Services	0.1	0.0	0.1	0.2
TOTAL	**3.6**	**0.3**	**1.9**	**5.8**

3.1.4. Les grandes entreprises du secteur "moderne"

Ce secteur des entreprises « modernes » apparaît également comme particulièrement sous-développé, avec une valeur ajoutée totale de 11 mds (hors services publics marchands), soit 11 % du PLB total, dont seulement 3 mds (moins de 3 % du PLB) en dehors du secteur agro-industriel.

ENTREPRISES MODERNES	Prod en valeur mds cfa	Consommations intermédiaires	Valeur ajoutée
Comp Sucrière (SUKALA)	10.1	5.8	4.3
COMATEX	8.4	4.6	3.8
Rizeries			
Minoterie			
Laiterie, abattoirs et divers IAA	0.2	0.1	0.1
Atelier de Markala	0.4	0.2	0.2
Commerce	2.0	0.8	1.2
Transport	2.0	1.0	1.0
Grands hôtels	0.3	0.1	0.2
CNCA, Banques et assurances	0.2	0.1	0.1
Autres entreprises modernes	0.2	0.1	0.1
TOTAL	**23.8**	**12.8**	**11.0**

Les deux principales entreprises sont la SUKALA et la COMATEX, avec des valeurs ajoutées respectives de 4.3 mds (hors canne à sucre) et de 3.8 mds, soit au total 8 % du PLB.

La contribution des autres entreprises non comptées dans les PME et PMI a été estimée à environ 3 mds, dont 2 mds pour le grand commerce et les grandes entreprises de transport. L'impact du tourisme sur l'économie locale est semble-t-il encore très modeste.

3.1.5. Le secteur des services publics marchands

La contribution de ces services publics marchands (offices de mise en valeur en eau, électricité, poste, télécommunication) a été estimée à 1.8 md, soit moins de 2 % du PLB total.

SERVICES PUBLICS MARCHANDS	Prod en valeur mds cfa	consommations intermédiaires	Valeur ajoutée
Office du Niger (services centraux)	0.3	0.1	0.2
Office Riz Ségou	0.2	0.1	0.1
CMDT	0.1	0.0	0.1
EDM eau	0.4	0.2	0.2
EDM énergie	1.5	1.1	0.5
Poste	0.1	0.0	0.1
SOTELMA	0.9	0.3	0.6
Autres	0.2	0.1	0.1
TOTAL	**3.6**	**1.8**	**1.8**

3.1.6. Les administrations locales

La contribution des communes urbaines est des communautés rurales au PLB est ici assimilée au seul montant des salaires du personnel de ces institutions, soit un total inférieur à 0.2 md. Cette estimation est très probablement par défaut, du fait qu'une partie de l'activité des communes est hors budget. Même compte tenu de ces activités hors budget, le montant total de la valeur ajoutée imputable aux entités décentralisées est très probablement inférieur à 0.5 md, soit moins de un demi pour cent du PLB, chiffre particulièrement faible.

Au titre des administrations locales, on a également tenu compte des institutions caritatives et des ONG urbaines et rurales, dont la valeur ajoutée, assimilée aux salaires distribués, a été estimée, sans doute par défaut, à 0.2 md.

3.1.7. Autres administrations et services non marchands

Il s'agit de l'administration territoriale (Gouvernance, services régionaux et locaux des diverses administrations,..). La contribution totale de ces "administrations déconcentrées" et autres services publics non marchands ressort à 1.4 md, soit 1.3 % du PLB total, ratio conforme à la moyenne nationale hors fonctions de souveraineté nationale concentrées à Bamako. C'est au compte de ces administrations que l'on a affecté la valeur des droits et taxes d'importation et d'exportation imputables aux activités du cercle, pour calculer le PLB TTC. Ces « DTI » ont été estimés à partir du modèle ECOLOC à 6.7 mds, soit près de 7 % du PLB. L'essentiel provient des taxes sur les importations de biens finaux et intermédiaires utilisés par les agents économiques du cercle.

3.1.8. Activités non monétarisées : cas des loyers non imputés

Le concept de PLB "réel" englobe autant que possible l'ensemble des valeurs ajoutées correspondant à la totalité des activités "modernes" et "informelles", enregistrées et non enregistrées, monétarisées et non monétarisées. Les deux postes les plus importants sont en général les services domestiques et le service "logement" ou "location" de la terre ou autre bien de capital. Les services domestiques faisant l'objet d'échanges ont en principe été comptés dans le secteur informel. Les services domestiques non rémunérés, tels ceux produits et utilisés au sein du même ménage, peuvent être ignorés sans grand inconvénient. Par contre, il est nécessaire de tenir compte du poste des loyers non imputés, correspondant à la valeur locative des logements, autres bâtiments publics et privés, de la terre et des autres biens de capital utilisés par les ménages et activités qui en sont les propriétaires ou qui ont été mis à leur disposition à titre gracieux, ne serait-ce que pour mettre en rapport la rémunération (en partie fictive) de ce service location avec le stock de capital existant et le besoin d'entretien et de renouvellement de ce capital.

LOYERS NON IMPUTÉS	Ville de Ségou	Autres centres urbains	Milieu rural	Cercle de Ségou
Loyers non imputés calculés sur la base :				
- de la consommation des ménages urbains	1.5	0.4		1.9
- de la consommation des ménages ruraux			2.5	2.5
- du PIB (des activités)	0.5	0.1	0.3	0.8
TOTAL	**2.0**	**0.5**	**2.8**	**5.2**

Les loyers non imputés n'étant pas pris en considération dans les comptes nationaux, le PIB fourni par ces comptes nationaux a été majoré dans les mêmes proportions, pour faciliter les comparaisons.

Le PLB total obtenu par cette voie, d'un montant total de 108 mds, se répartit comme suit par secteur et par lieu (Ségou, autres villes du cercle, milieu urbain, milieu rural).

3.2. Contribution des villes et du milieu rural aux valeurs ajoutées des branches et au Produit Local Brut du Cercle de Ségou

Les tableaux joints donnent la ventilation de la valeur ajoutée de chaque branche ou activité identifiée entre :

- la ville de Ségou ;
- l'ensemble des autres agglomérations de plus de 5 000 habitants ;
- l'ensemble du milieu urbain ;
- et le milieu rural.

Avec 21 % de la population du cercle, la ville de Ségou n'engendre que 33 % du PLB total TTC, soit 36 mds, ce qui est peu, par comparaison avec d'autres régions. Son PLB moyen par habitant ressort à 350 KFCFA, soit 1.6 fois seulement la moyenne du cercle. Cette situation tient principalement au faible développement du secteur moderne privé, précédemment souligné.

Avec 54 000 habitants, soit 11 % du total du cercle, la contribution cumulée de Markala, Dioro et des deux bourgs ruraux de Sansanding et Dougabougou s'élève 15 mds, soit 14 % du total, dont plus de la moitié provient de la sucrerie SUKALA et de l'atelier de mécanique de Markala. Le poids des deux villes secondaires du cercle tient bien sûr à la concentration dans ces deux villes de l'agro-industrie. La valeur ajoutée moyenne par habitant de ces deux villes ressort ainsi à près de 300 KFCFA, mais il ne faut pas perdre de vue que ce calcul intègre la valeur ajoutée totale de la SUKALA, dont plus du tiers, correspondant à la rémunération du capital, est transféré hors de la région.

Dans l'ensemble, le milieu urbain apporte donc 48 % du PLB total, soit 52 mds, dont 7 mds au titre du secteur primaire (revenus des exploitants urbains non résidents, revenus du maraîchage périurbain et du petit élevage, revenus perçus par les citadins propriétaires d'exploitations rurales,..).

Avec 343 000 habitants, soit 69 % du total du cercle, le milieu rural contribue au PLB à hauteur de 52 %, soit 56 mds, dont 39 mds pour le secteur primaire. La valeur ajoutée moyenne par habitant y est de 160 KFCFA, contre une moyenne de 330 KFCFA pour le milieu urbain. Au stade actuel du peuplement, le ratio de 2.0 entre les valeurs ajoutées par habitant en milieu urbain et en milieu rural doit être considéré comme faible. Cet écart relativement faible s'explique par le sous-développement relatif en milieu urbain (surtout à Ségou) et non par un niveau élevé de développement rural.

ZONE DE SEGOU
PRODUIT LOCAL BRUT, ANNEE 1998

VALEURS EN MILLIONS FCFA

SOURCE : ENQUETES DE L'ETUDE, STATISTIQUES ET COMPTES NATIONAUX et MODELE ECOLOC

1. SECTEUR PRIMAIRE ET SECTEUR INFORMEL

ACTIVITES OU INSTITUTIONS	DONNEES DU CERCLE DE SEGOU					
	PRODUCTION EN TONNES	PRIX UNITAIR FCFA/KG	PRODUCTION EN VALEUR	CONSOM. INTERM.	TAUX D'INTRANTS %	VALEUR AJOUTEE
SECTEUR PRIMAIRE						
RIZICULTURE	30960	130	4012	1003	25%	3009
CANNE A SUCRE	260000	12	3120	1248	40%	1872
OIGNONS	12000	30	360	54	15%	306
AUTRES FRUITS ET LEGUMES IRRIGUES	6000	200	1200	180	15%	1020
AUTRE AGRICULTURE IRRIGUEE			800	240	30%	560
SOUS-TOTAL AGRICULTURE IRRIGUEE			*9492*	*2725*	*29%*	*6767*
RIZICULTURE DE DECRUE	2400	120	288	35	12%	253
MIL-SORGHO	135000	80	10800	432	4%	10368
AUTRE AGRICULTURE PLUVIALE	14826	100	1483	74	5%	1409
SOUS-TOTAL AGRICULTURE			*22062*	*3266*	*15%*	*18797*
ELEVAGE			25000	3000	12%	22000
FORET			4500	270	6%	4230
PECHE CONTINENTALE ET DIVERS			*1559*	*312*	*20%*	*1248*
SOUS-TOTAL SECTEUR PRIMAIRE			*53122*	*6848*	*13%*	*46274*
INFORMEL URBAIN		Repart. par b				
AGROALIMENTAIRE		0.06	1707	723	42%	984
EXTRACTION ET BATIMENT		0.02	609	223	37%	385
BOIS, AMEUBLEMENT		0.02	605	339	56%	267
TRANSFORMATION DES METAUX		0.07	2215	1108	50%	1108
HABILLEMENT		0.15	4764	2382	50%	2382
HYGIENE		0.01	402	161	40%	241
ART ET DIVERS		0.01	191	57	30%	133
COMMERCE		0.28	6187	1547	25%	4640
TRANSPORT		0.05	1933	1160	60%	773
AUTRES SERVICES PRIVES SAUF LOYERS		0.33	7800	2340	30%	5460
LOYERS NON IMPUTES HABITAT			1894			1894
LOYERS NON IMPUTES ACTIVITES			573			573
SOUS-TOTAL INFORMEL URBAIN		*1.00*	*28877*	*10038*	*35%*	*18839*
INFORMEL RURAL		Repart. par b				
AGROALIMENTAIRE		0.30	5296	2239	42%	3048
EXTRACTION ET BATIMENT		0.11	1766	649	37%	1117
BOIS, AMEUBLEMENT		0.03	691	386	56%	305
TRANSFORMATION DES METAUX		0.03	610	305	50%	305
HABILLEMENT		0.08	1625	813	50%	813
HYGIENE		0.02	339	135	40%	203
ART ET DIVERS		0.02	290	87	30%	203
COMMERCE		0.12	1625	406	25%	1219
TRANSPORT		0.06	1524	914	60%	610
AUTRES SERVICES PRIVES SAUF LOYERS		0.23	3338	1001	30%	2337
LOYERS NON IMPUTES HABITAT			2549			2549
LOYERS NON IMPUTES ACTIVITES			263			263
SOUS-TOTAL INFORMEL RURAL		*1.00*	*19905*	*6935*	*35%*	*12970*
SOUS-TOTAL INFORMEL			*48782*	*16972*	*35%*	*31809*

ZONE DE SEGOU
PRODUIT LOCAL BRUT, ANNEE 1998

VALEURS EN MILLIONS FCFA

SOURCE : ENQUETES DE L'ETUDE, STATISTIQUES ET COMPTES NATIONAUX et MODELE ECOLOC

2. SECTEUR MODERNE

ACTIVITES OU INSTITUTIONS	DONNEES DU CERCLE DE SEGOU			
	PRODUCTION EN VALEUR	CONSOM. INTERM.	TAUX D'INTRANTS %	VALEUR AJOUTEE
PME ET PMI				
AGROALIMENTAIRE	1500	900	60%	600
AUTRES BRANCHES INDUSTRIES	1000	600	60%	400
BTP	4719	3067	65%	1652
COMMERCE ET TRANSPORT	4568	1599	35%	2969
SERVICES PRIVES	505	303	60%	202
SOUS-TOTAL PME ET PMI	*12292*	*6469*	*53%*	*5823*
AUTRES ENTREPRISES SECTEUR "MODERNE" :				
SUKALA	10100	5757	57%	4343
COMATEX	8391	4610	55%	3771
RIZERIES DE DIORO ET SEBOUGOU			60%	
MINOTERIE			60%	
LAITERIE SEGOULAIT, ABATTOIR ET DIVERS IAA	200	120	60%	80
ATELIER DE MARKALA	380	228	60%	152
COMMERCE	2000	800	40%	1200
TRANSPORT	2000	1000	50%	1000
GRANDS HOTELS	250	100	40%	150
BDM, BMCD, BDNA ET ASSURANCES	250	100	40%	150
AUTRES ENTREPRISES MODERNES	200	80	40%	120
SOUS-TOTAL ENTREPRISES "MODERNES"	*23781*	*12795*	*54%*	*10986*
SERVICES PUBLICS MARCHANDS				
OFFICE DU NIGER, SERVICES CENTRAUX	308	108	35%	200
OFFICE RIZ SEGOU	154	54	35%	100
CMDT	77	27	35%	50
EDM EAU	400	200	50%	200
EDM ENERGIE	1500	1050	70%	450
POSTE	100	20	20%	80
SOTELMA	900	270	30%	630
SOUS-TOTAL SERVICES PUBLICS MARCHANDS	*3638*	*1848*	*51%*	*1790*
ADMINISTRATIONS LOCALES				
COMMUNE DE SEGOU	250	100	40%	150
AUTRES COMMUNES URBAINES	50	15	30%	35
COMMUNAUTES RURALES	40	8	20%	32
ONG	300	120	40%	180
DROITS ET TAXES SUR IMPORT ET EXPORT				
SOUS-TOTAL ADMINISTRATIONS LOCALES	*640*	*243*	*38%*	*397*
ADMINISTRATION DECONCENTREE				
ADMINISTRATION TERRITORIALE	1500	450	30%	1050
AUTRES SERVICES PUBLICS NON MARCHANDS	500	150	30%	350
DROITS ET TAXES SUR IMPORT ET EXPORT	6675			6675
SOUS-TOTAL ADM. ET SERVICES NON MARCHANDS	8675	600	7%	8075
LOYERS NON IMPUTES DU SECTEUR MODERNE				
HABITAT MODERNE URBAIN	1930			1930
HABITAT MODERNE RURAL	111			111
ACTIVITES MODERNES	876			876
SOUS-TOTAL LOYERS NON IMPUTES MODERNES	*2917*			*2917*
PLB 1998 HORS LOYERS IMPUTES	145632	45775	31%	99857
PLB 1998 Y COMPRIS LES LOYERS IMPUTES	153827	45775	30%	109052

ZONE DE SEGOU

VALEUR AJOUTEE DES BRANCHES PAR LIEU, ANNEE 1998

SOURCE : ENQUETES DE L'ETUDE ET MODELE ECOLOC

VALEURS EN MILLIONS FCFA COURANTS

1. SECTEUR PRIMAIRE ET SECTEUR INFORMEL

ACTIVITES OU INSTITUTIONS	VALEUR					REPARTITION PAR LIEU EN %			
	SEGOU	AUTRES VILLES	MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL	ENSEMBLE	SEGOU	AUTRES VILLES	MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL
SECTEUR PRIMAIRE									
RIZICULTURE		150	150	2858	3009		5%	5%	95%
CANNE A SUCRE		562	562	1310	1872		30%	30%	70%
MARAICHAGE	31	61	92	214	306	10%	20%	30%	70%
AUTRES FRUITS ET LEGUMES IRRIGUES	153	304	457	663	1120	15%	30%	55%	45%
AUTRE AGRICULTURE IRRIGUEE	56	112	168	364	532	15%	30%	55%	45%
SOUS-TOTAL AGRICULTURE IRRIGUEE	288	1089	1337	5419	6757	4%	16%	20%	80%
RIZICULTURE DE BOURGOU		5	5	248	253		3%	3%	97%
MIL-SORGHO	207	104	311	10027	10338	2%	1%	3%	97%
AUTRE AGRICULTURE PLUVIALE	70	85	155	1254	1408	5%	6%	11%	89%
SOUS-TOTAL AGRICULTURE	565	1285	1850	16966	18797	3%	7%	10%	90%
ELEVAGE	1560	2400	4400	17600	22000	9%	11%	20%	80%
FORET				4230	4230				100%
PECHE CONTINENTALE ET DIVERS	574	574	749	499	1248	28%	28%	60%	40%
SOUS-TOTAL SECTEUR PRIMAIRE	2699	4079	6978	39295	46273				
SECTEUR INFORMEL									
AGROALIMENTAIRE	776	208	984	3048	4032	19%	5%	24%	76%
EXTRACTION ET BATIMENT	304	81	385	1117	1502	20%	5%	26%	74%
BOIS, AMEUBLEMENT	211	56	267	305	571	37%	10%	47%	53%
TRANSFORMATION DES METAUX	675	233	1108	305	1413	62%	16%	78%	22%
HABILLEMENT	1881	521	2392	913	3305	59%	16%	72%	28%
HYGIENE	191	51	241	203	444	43%	11%	54%	46%
ART ET DIVERS	105	28	133	203	337	31%	8%	40%	60%
COMMERCE	3665	975	4640	1219	5859	63%	17%	79%	21%
TRANSPORT	611	163	773	610	1383	44%	12%	56%	44%
AUTRES SERVICES PRIVES HAUT LOYERS	4312	1149	5460	2337	7796	55%	15%	70%	30%
LOYERS NON IMPUTES HABITAT	1496	398	1894	2549	4442	34%	9%	43%	57%
LOYERS NON IMPUTES ACTIVITES	452	120	573	263	835	54%	14%	69%	31%
SOUS-TOTAL INFORMEL	14878	3967	18845	12879	31724	47%	12%	59%	41%

ZONE DE SEGOU

VALEUR AJOUTEE DES BRANCHES PAR LIEU, ANNEE 1998

SOURCE : ENQUETES DE L'ETUDE ET MODELE ECOLOC

VALEURS EN MILLIONS FCFA COURANTS

2. SECTEUR MODERNE

ACTIVITES OU INSTITUTIONS	VALEUR					REPARTITION PAR LIEU EN %			
	SEGOU	AUTRES VILLES	MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL	ENSEMBLE	SEGOU	AUTRES VILLES	MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL
PME ET PMI									
AGROALIMENTAIRE	270	30	300	300	600	45%	5%	50%	50%
AUTRES BRANCHES INDUSTRIES	266	14	280	120	400	67%	4%	70%	30%
BTP	1035	58	1156	496	1652	67%	4%	70%	30%
COMMERCE ET TRANSPORT	1671	208	2079	891	2969	63%	7%	70%	30%
SERVICES PRIVES	127	14	141	61	202	63%	7%	70%	30%
SOUS-TOTAL PME ET PMI	*3632*	*324*	*3956*	*1967*	*5923*	*62%*	*6%*	*68%*	*32%*
AUTRES ENTREPRISES SECTEUR "MODERNE" :									
SUKALA		4540	4540		4540		100%	100%	
COMATEX	3771		3771		3771	100%		100%	
RIZERIES DE DIORO ET SEBOUGOU							100%	100%	
MINOTERIE						100%		100%	
LAITERIE SEGOULAIT, ABATTOIR ET DIVERS IAA	48	4	72	8	80	96%	5%	90%	10%
ATELIER DE MARKALA		152	152		152		100%	100%	
COMMERCE	864	96	960	240	1200	72%	8%	80%	20%
TRANSPORT	810	90	900	100	1000	81%	9%	90%	10%
GRANDS HOTELS	150		150		150	100%		100%	
BOM, BMCD, BDNA ET ASSURANCES	128	7	135	15	150	96%	5%	90%	10%
AUTRES ENTREPRISES MODERNES	91	5	96	24	120	76%	4%	80%	20%
SOUS-TOTAL ENTREPRISES "MODERNES"	*5882*	*4898*	*10579*	*387*	*10966*	*54%*	*62%*	*96%*	*4%*
SERVICES PUBLICS MARCHANDS									
OFFICE DU NIGER, SERVICES CENTRAUX	300		300		300	100%		100%	
OFFICE RIZ SEGOU	100		100		100	100%		100%	
CMDT	50		50		50	100%		100%	
EDM EAU	144	26	170	30	200	72%	13%	85%	15%
EDM ENERGIE	365	40	405	45	450	81%	9%	90%	10%
POSTE	54	14	68	12	80	68%	17%	85%	15%
SOTELMA	455	50	506	95	600	72%	13%	85%	15%
AUTRES SERVICES PUBLICS MARCHANDS	55	10	65	12	80	72%	13%	85%	15%
SOUS-TOTAL SERVICES PUBLICS MARCHANDS	*1405*	*179*	*1557*	*434*	*1730*	*69%*	*19%*	*89%*	*11%*
ADMINISTRATIONS LOCALES									
COMMUNE DE SEGOU	150		150		150	100%		100%	
AUTRES COMMUNES URBAINES		35	35		35		100%	100%	
COMMUNAUTES RURALES				32	32				100%
ONG	122	22	144	36	180	68%	12%	80%	20%
DROITS ET TAXES SUR IMPORT ET EXPORT						68%	19%	82%	18%
SOUS-TOTAL ADMINISTRATIONS LOCALES	*272*	*57*	*329*	*68*	*397*	*69%*	*14%*	*83%*	*17%*
ADMINISTRATION DECONCENTREE									
ADMINISTRATION TERRITORIALE	851	94	945	105	1050	81%	9%	90%	10%
AUTRES SERVICES PUBLICS NON MARCHANDS	265	30	295	33	328	77%	9%	86%	10%
DROITS ET TAXES SUR IMPORT ET EXPORT	4860	1230	5890	1185	6875	68%	18%	82%	18%
SOUS-TOTAL ADM. ET SERVICES NON MARCHANDS	*5978*	*1354*	*7332*	*1342*	*8674*	*67%*	*17%*	*83%*	*17%*
LOYERS NON IMPUTES DU SECTEUR MODERNE									
HABITAT MODERNE URBAIN	1457	473	1930		1930	75%	25%	100%	
HABITAT MODERNE RURAL				111	111				100%
ACTIVITES MODERNES	581	188	769	108	876	66%	21%	88%	12%
SOUS-TOTAL LOYERS NON IMPUTES MODERNES	*2038*	*661*	*2699*	*219*	*2917*	*70%*	*23%*	*93%*	*7%*
PLB 1998 HORS LOYERS IMPUTES	*33422*	*14133*	*46549*	*53312*	*99857*	*33%*	*14%*	*47%*	*53%*
PLB 1998 Y COMPRIS LES LOYERS IMPUTES	*36498*	*15202*	*51719*	*55342*	*109852*	*34%*	*14%*	*48%*	*52%*

3.3. Principaux agrégats de l'économie locale du cercle en 1998 et Matrice de Comptabilité Sociale

Les mêmes types d'agrégats que ceux fournis précédemment au niveau national complétés par les indications de flux d'échange avec le reste du pays, sont fournis dans le tableau ci-après. La MCS de l'économie locale est présentée ici dans sa forme la plus agrégée, avec toutefois une distinction entre les comptes des agents et activités urbains (Ségou et centres secondaires) et du milieu rural.

ZONE DE SEGOU

POPULATION, VALEUR AJOUTEE ET PRODUCTIVITES PAR SECTEUR ET PAR LIEU

SOURCE : ENQUETES DE L'ETUDE ET MODELE ECOLOC

POPULATIONS EN MILLIERS D'HABITANTS, VALEURS AJOUTEES EN MILLIONS FCFA, VALEURS AJOUTEES PAR HABITANTS EN 1000 FCFA

SECTEUR OU ACTIVITE	POPULATION CONCERNEE					VALEUR AJOUTEE						VALEUR AJOUTEE PAR HABITANT				
	SEGOU	AUTRES VILLES	MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL	ZONE DE SEGOU	SEGOU	AUTRES VILLES	MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL	ZONE DE SEGOU	% DU PIB HORS DTX-M	SEGOU	AUTRES VILLES	MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL	ZONE DE SEGOU
AGRICULTURE IRRIGUEE	1.0	4.8	5.7	26.1	31.8	268	1099	1357	5410	6767	6.7%	281	229	237	208	213
(DONT CANNE A SUCRE)		*1.9*	*1.9*	*4.4*	*6.4*		*562*	*562*	*1310*	*1872*	*1.8%*		*295*	*295*	*295*	*295*
(DONT PADDY)		*1.0*	*1.0*	*18.1*	*19.1*		*150*	*150*	*2858*	*3009*	*3.0%*	*ERR*	*158*	*158*	*158*	*158*
AUTRE AGRICULTURE ET SYLVICULTURE	2.4	1.7	4.1	123.0	127.1	278	196	474	15786	16260	16.0%	116	116	116	128	128
ELEVAGE	10.3	21.6	31.9	124.8	156.6	1980	2420	4400	17600	22000	21.7%	193	112	138	141	140
PECHE	0.7	0.7	1.5	0.8	2.2	374	374	749	499	1248	1.2%	510	510	510	660	561
TOTAL SECTEUR PRIMAIRE	*14.3*	*28.8*	*43.1*	*274.6*	*317.7*	*2900*	*4079*	*6979*	*39295*	*46274*	*45.6%*	*202*	*142*	*162*	*143*	*146*
SECTEUR INFORMEL	*62.1*	*17.9*	*80.0*	*54.9*	*134.9*	*14878*	*3961*	*18839*	*12970*	*31809*	*31.4%*	*240*	*221*	*236*	*236*	*236*
PME ET PMI	14.1	1.4	15.5	8.3	23.8	3632	324	3956	1967	5923	5.7%	258	235	256	225	245
ENTREPRISES	6.4	5.4	11.8	2.6	14.4	5883	4696	10579	387	10966	10.8%	913	875	896	149	761
SERVICES PUBLICS MARCHANDS	3.1	0.4	3.5	1.1	4.6	1426	170	1597	194	1790	1.8%	464	427	459	178	393
ADMINISTRATIONS ET ONG	3.0	0.5	3.5	1.7	5.3	1391	181	1572	226	1797	1.8%	464	340	445	129	340
LOYERS NON IMPUTES DU SECT. MODERNE						2038	661	2699	219	2917	2.9%					
TOTAL SECT. MODERNE NON AGRICOLE	*26.6*	*7.7*	*34.3*	*13.7*	*48.0*	*14370*	*6032*	*20402*	*2892*	*23294*	*23.0%*	*540*	*786*	*595*	*211*	*485*
TOTAL HORS DTI	*103*	*54*	*157*	*343*	*501*	*32148*	*14072*	*46220*	*55157*	*101377*	*100.0%*	*312*	*259*	*294*	*161*	*202*
CONTRIBUTION DES MILIEUX EN %	21%	11%	31%	69%	100%	32%	14%	46%	54%	100%						
DROITS ET TAXES SUR IMPORT ET EXPORT						4260	1230	5490	1185	6675						
TOTAL ZONE DE SEGOU	*103*	*54*	*157*	*343*	*501*	*36408*	*15302*	*51710*	*56342*	*108052*		*353*	*281*	*329*	*164*	*216*

ZONE DE SEGOU

MATRICE DE COMPTABILITE SOCIALE ANNEE 1998

SOURCE : MODELE ECOLOC

VALEURS EXPRIMEES EN MILLIARDS DE FCFA ET EN 1000 FCFA PAR HABITANT, PRIX CONSTANTS BASE 1998

	MENAGES		ADMINISTRATIONS		DEMANDE FINALE DE LA ZONE	BIENS ET SERVICES	ACTIVITES DE LA ZONE		TOTAL ZONE	COMPTES DE CAPITAL				TOTAL ZONE	RESTE DU PAYS :			REGION	EXTERIEUR	GRAND TOTAL
	URBAINS	RURAUX	LOCALES	CENTRALE			URBAINES	RURALES		MENAGES URBAINS	MENAGES RURAUX	ADMINISTRATIONS LOCALES	ADMINISTRATIONS CENTRALE		ADM.CENTRALE	AUTRE	TOTAL			
MENAGES URBAINS	0.0	0.0					40.7		40.7					40.7		1.1	1.1	1.8	0.2	43.8
MENAGES RURAUX	1.5	0.0						49.4	49.4					51.0		0.2	0.2	2.2	0.4	53.7
ADMINISTRATIONS LOCALES	0.3	0.2					2.4	2.9	5.4			1.9		7.7	0.6		0.6			8.2
ADMINISTRATION CENTRALE DANS LA ZONE															5.8		5.8			5.8
DEMANDE FINALE DE LA ZONE	34.3	48.8	5.3	5.8						5.6	5.2	3.7	12.3	120.2						120.2
BIENS ET SERVICES					120.2		29.3	35.7	65.0					185.2		26.7	26.7	6.4	13.1	231.4
ACTIVITES URBAINES						75.1								75.1						75.1
ACTIVITES RURALES						91.3								91.2						91.2
ACTIVITES LOCALES TOTALES						166.4								166.4						166.4
COMPTE DE CAPITAL MENAGES URBAINS	5.0		0.5								0.2			5.6						5.6
COMPTE DE CAPITAL MENAGES RURAUX		3.9	1.4							0.1				5.3						5.3
COMPTE DE CAPITAL ADMI LOCALES			1.1											1.1	1.3		1.3		3.2	5.6
CTE.CAP. ADMI. CENTRALE DANS LA ZONE				0.8										0.8	11.5		11.5			12.2
TOTAL INTERIEUR	41.1	52.9	8.2	5.6	120.2	166.4	72.4	88.0	160.4	5.6	5.3	5.6	12.3		18.2	29.6	47.3	8.5		
ADMINISTRATION CENTRALE	0.2	0.1				6.7	2.7	3.3	6.0					12.9					12.8	25.6
RESTE DU PAYS HORS ADMINISTRATION	1.0	0.4				26.9								28.3						28.3
TOTAL RESTE DU PAYS	1.1	0.5				33.6	2.7	3.3	6.0					41.2						41.2
REGION						3.3								2.2					6.2	8.5
RESTE DU MONDE	0.7	0.8				28.2									6.8	8.3	-6.1			22.2
GRAND TOTAL	43.0	53.7	8.2	5.6	120.2	231.4	75.1	91.3	166.4	5.6	5.3	5.6	12.3		25.8	38.2	41.2	8.5	23.2	

ZONE DE SEGOU

PRINCIPAUX AGREGATS DES COMPTES NATIONAUX ANNEE 1998

ECONOMIE REELLE

VALEURS EXPRIMEES EN MILLIARDS DE FCFA ET EN 1000 FCFA PAR HABITANT, PRIX CONSTANTS BASE 1996

	SECTEUR PRIVE URBAIN	SECTEUR PRIVE RURAL	ADMINISTRATIO LOCALE	ADMINISTRATIO CENTRA	TOTAL ZONE	MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL	TAUX DE CROISSANC 1996 -1998 TOTAL	TAUX DE CROISSANC 1996 -1998 URBAIN	TAUX DE CROISSANC 1996 -1998 RURAL	PART DE LA ZONE DANS LE TOTAL NATIONAL URBAIN	PART DE LA ZONE DANS LE TOTAL NATIONAL RURAL	PART DE LA ZONE DANS LE TOTAL NATIONAL TOTAL
CONSOMMATION	24.3	46.8	5.3	5.9	93.4	38.6	54.8	1.8%	0.9%	2.5%	5.2%	6.8%	5.6%
INVESTISSEMENT BRUT	5.6	5.2	3.7	12.3	26.8	13.9	12.9	-3.0%	-4.8%	-1.8%	5.0%	6.2%	5.5%
EPARGNE INTERIEURE BRUTE	5.0	3.9	1.1	0.8	10.8	6.1	4.7	2.0%	0.2%	5.2%	7.3%	3.8%	5.2%
BALANCE INVESTISSEMENT - EPARGNE	0.6	1.3	2.6	11.5	16.0	7.8	8.2	-5.1%	-6.8%	-4.0%	4.0%	9.7%	5.8%
EXPORTATIONS FOB TOTALES					46.2			2.2%					
DONT "EXPORTATIONS" VERS LE RESTE DU PAYS					26.7			1.9%					
DONT EXPORTATIONS VERS LA REGION					6.4			2.2%					5.5%
DONT EXPORTATIONS VERS LE RESTE DU MONDE					13.1			2.8%					5.5%
IMPORTATIONS CIF TOTALES					58.2			-0.5%					
DONT "IMPORTATIONS" DU RESTE DU PAYS					26.5			0.5%					
DONT IMPORTATIONS DE LA REGION					3.2			-1.3%					4.8%
DONT IMPORTATIONS DU RESTE DU MONDE					28.2			-1.3%					4.8%
TRANSFERTS COURANTS DE LA ZONE AU RESTE DU PAYS	1.1	0.5	12.6		14.2			0.7%					
TRANSFERTS COURANTS DU RESTE DU PAYS A LA ZONE	1.1	0.2	0.6	5.8	7.8			0.8%					
TRANSFERTS COURANTS DE LA ZONE A LA REGION	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			ERR					
TRANSFERTS COURANTS DE LA REGION A LA ZONE	1.0	2.2	0.0	0.0	3.1			2.0%					
TRANSFERTS COURANTS DE LA ZONE AU RESTE DU MONDE LA REC	0.7	0.4	0.0	0.0	1.1			1.1%					
TRANSFERTS COURANTS DU RESTE DU MONDE A LA ZONE	0.2	0.4	0.0	0.0	0.6			1.8%					
TRANSFERTS COURANTS TOTAUX VERSES PAR LA ZONE	1.8	0.9	12.6	0.0	15.4			0.7%					
TRANSFERTS COURANTS TOTAUX RECUS PAR LA ZONE	2.3	2.8	0.6	5.8	11.5			1.2%					
BALANCE IMPORT - EXPORT TOTALES					12.1			-6.1%					
BALANCE IMPORT - EXPORT - TRANSFERTS COURANTS					16.0			-5.1%					
TRANSFERTS EN CAPITAL RECU DU RESTE DU PAYS	0.0	0.0	1.0	11.5	12.5			-5.1%					
TRANSFERTS EN CAPITAL RECU DE LA REGION	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0								
TRANSFERTS EN CAPITAL RECU DU RESTE DU MONDE	0.0	0.0	3.2	0.0	3.2			-5.1%					
PRODUIT INTERIEUR BRUT AU COUT DES FACTEURS	36.6	48.6	2.6	2.3	90.1	48.7	48.4	1.5%	0.7%	2.3%	6.4%	5.8%	6.1%
TAXES INDIRECTES ET TAXES IMPORT-EXPORT			5.4	12.6	18.0	11.0	7.0	1.0%	0.3%	2.2%			4.9%
PRODUIT INTERIEUR BRUT AUX PRIX DU MARCHE	36.6	48.6	7.9	14.9	108.1	51.6	56.4	1.7%	0.6%	2.8%	6.0%	5.7%	5.8%
TAUX D'INVESTISSEMENT BRUT	0.15	0.11	0.47	0.82	0.25	0.27	0.23						
PRODUIT INTERIEUR BRUT PAR HABITANT					216	328	164	-0.2%	-0.9%	0.7%	0.94	1.25	1.17

3.4. L'économie locale considérée comme une combinaison de complexes d'activités motrices

3.4.1. Rappel méthodologique : la notion de complexe d'activités et son intérêt

Le découpage de l'économie en secteurs ou branches masque en fait l'interdépendance des activités au sein de "complexes" d'activités liées. Chaque complexe associe à une activité de base ou "motrice", correspondant à une fonction particulière telle que "construire et gérer le cadre de vie", les activités qui sont liées de quelque manière à cette activité de base. S'agissant de l'économie locale, on ne doit retenir dans chaque complexe que les activités prenant place au sein du territoire considéré. Chaque complexe ainsi défini comprend :

les activités directes correspondant à la production des biens et services considérés ;

les activités indirectes amont (fourniture des intrants nécessaires aux activités directes) et aval (transformation des produits issus des activités de base) localisées dans le territoire considéré ; et

les activités induites dans ce territoire par l'utilisation des revenus provenant de toutes ces activités directes et indirectes.

Les principales fonctions auxquelles on peut associer des complexes d'activités sont les suivantes :

- se **nourrir** (l'alimentation représente plus du tiers de la dépense totale des ménages) ;

- subvenir aux **autres besoins essentiels** de la population, besoins que les enquêtes budget-consommation des ménages permettent d'identifier par grande catégorie ;

- **construire**, entretenir et gérer le cadre de vie du territoire considéré, ce qui inclut notamment les infrastructures, les équipements et les services résidentiels (les dépenses liées à l'habitation représentent environ 15 % des dépenses des ménages) et ceux nécessaires à l'accueil et au fonctionnement des activités ;

- **administrer** les villes et leur zone d'influence et contrôler le territoire. Cette fonction est partagée entre les services déconcentrés de l'État, l'administration communale et le secteur privé ;

- **échanger** (exporter, importer, réexporter) des biens et services avec la zone d'influence rurale, avec les autres villes du système urbain et des autres régions, avec le reste du monde. La fonction commerciale au sens large constitue habituellement l'une des principales bases de l'activité urbaine totale ;

- **produire** des biens et services finaux et intermédiaires autres que ceux mentionnés précédemment ;

- **faire circuler l'argent** : prélever sur les ménages et les opérateurs locaux, mobiliser et redistribuer l'épargne, capter les fonds publics et privés nationaux et étrangers, éventuellement créer de la monnaie ou des moyens de paiement qui irriguent l'économie locale..

Les frontières de chaque complexe d'activité sont inévitablement floues : la mesure des activités induites par l'utilisation des revenus est en effet en partie arbitraire. Elle dépend en particulier du nombre de "cycles" considérés (les activités induites entraînant à leur tour des distributions de revenus dont l'utilisation engendre des activités induites au second degré etc.). Par ailleurs, il est évident que les divers complexes correspondant aux activités que l'on considère comme "motrices" se recouvrent en partie.

Malgré ces inconvénients, les complexes constituent un bon outil d'analyse de la structure de l'économie d'un territoire et des liaisons d'interdépendance entre activités. On peut ainsi mettre en évidence divers "multiplicateurs" des activités de base ou motrices. Par exemple, le multiplicateur local d'emploi primaire est le rapport entre l'emploi total du complexe primaire du territoire considéré et le nombre d'emplois primaires directs. Plus l'activité motrice considérée est sophistiquée (techniques de production intensive à contenu élevé en intrants) et plus cette activité est intégrée à l'économie locale, plus le multiplicateur est élevé. A l'échelle nationale, l'activité agriculture irriguée intensive a couramment un multiplicateur de l'ordre de quatre ou plus, ce qui signifie que chaque emploi direct dans l'agriculture irriguée proprement dite "entraîne" trois autres à l'amont, à l'aval, et par effet d'induction via les revenus distribués. A l'échelle locale, ce multiplicateur peut être nettement plus faible si le territoire considéré est très petit ou si une grande partie des activités amont et aval se situent loin à l'extérieur, par exemple dans la capitale du pays ou à l'étranger, ou encore si une part notable des revenus engendrés est distribuée hors de la zone ou donnent lieu à des dépenses "importées".

En complément des résultats fournis par les enquêtes, la MCS peut être mise à profit pour esquisser une analyse, partielle, de quelques-uns de ces complexes d'activité. Une méthode consiste à construire, à côté de la MCS de la situation de référence, une nouvelle matrice dans laquelle les dépenses finales (totales et par poste) des ménages et des administrations sont fixées aux valeurs de la situation de référence. On fait alors l'hypothèse que toutes les dépenses finales de ces institutions (plus les "exportations" éventuelles) sauf celles correspondant à l'activité de base considérée portent sur des biens et services "importés" (du reste du pays ou du monde). La MCS réduite qui en résulte comprend les transactions résultant de l'activité de base, et celles résultant des activités amont et aval, mais elle ne comprend qu'une partie des activités induites par l'utilisation des revenus, c'est-à-dire celle donnant lieu à consommation du produit de base considéré, puisque les autres sont supposés importés. Cette méthode simple conduit à une description incomplète mais cependant intéressante du complexe d'activité.

Nous examinerons rapidement le cas du complexe primaire, dans lequel on considère comme activités de base l'ensemble des activités primaires, liées à la fois à l'alimentation locale et à l'«exportation» de produits primaires.

3.4.2. Le complexe primaire

Comme indiqué précédemment, le secteur primaire proprement dit (agriculture, élevage, pêche, sylviculture) représente 46 % du PLB hors DTI, dont 23 % pour l'agriculture seule. Mais le complexe primaire pris dans son ensemble est évidemment plus important.

Le tableau simplifié ci-après montre que les activités de transformation à l'aval du secteur primaire créent, dans le secteur informel, les PME et le secteur des industries manufacturières, hors services, 16 mds de valeur ajoutée, soit un 35 % de l'activité primaire proprement dite. Sur ce total, les activités amont du primaire ne représentent que moins de 1 md, soit fort peu : l'essentiel des activités amont profite à des entreprises extérieures à la région. Le commerce des produits primaires, agro-industriels et agro-alimentaires et les transports et services privés et publics apportent d'autre part une valeur ajoutée de 10 mds. Au total, le complexe primaire ainsi défini (hors activités induites par les revenus distribués par les activités) représente une valeur ajoutée totale de 73 mds, soit 72 % du PLB hors DTI du cercle. Le milieu rural y contribue pour 64 %, et, dans ce milieu rural, prés des trois quarts de l'activité totale sont ainsi expliqués par le complexe primaire. En milieu urbain, le complexe primaire explique 56 % de l'activité totale (et plus des trois quarts à Markala et Dioro). Par rapport à la valeur ajoutée primaire, le multiplicateur du complexe primaire est de 1.6 en moyenne pour l'ensemble du cercle.

Étant donné l'importance des activités primaires et les investissements qui ont été consentis en faveur de ce secteur, le multiplicateur de 1.6 du complexe primaire doit être considéré comme très faible : une très grande partie des activités amont échappe aux entreprises de la région, une part encore notable de la production primaire du cercle est encore consommée sur le lieu de production ou fait l'objet de transformations aval encore sommaires, et une fraction élevée des activités indirectes aval, du commerce de gros et des profits (cas de l'industrie sucrière) échappe aux ménages et aux entreprises du cercle.

La modélisation du complexe primaire exposée précédemment conduit à des résultats voisins, ce qui valide au moins en partie l'utilisation des MCS comme modèle simple de fonctionnement de l'économie locale.

ZONE DE SEGOU LE COMPLEXE PRIMAIRE EN 1998

CONTRIBUTION DES DIVERS MILIEUX AUX ACTIVITES DIRECTES ET INDIRECTES AMONT ET AVAL ET MULTIPLICATEURS D'EMPLOI ET DE VALEUR AJOUTEE

SOURCE : ENQUETES DE L'ETUDE ET MODELE ECOLOC

POPULATIONS EN MILLIERS D4HABITANTS, VALEURS AJOUTEES EN MILLIONS FCFA, VALEURS AJOUTEES PAR HABITANTS EN 1000 FCFA

SECTEUR ET TYPE D'ENTREPRISE	POPULATION CONCERNEE					VALEUR AJOUTEE (HORS DTI)							VALEUR AJOUTEE PAR HABITANT				
	SEGOU	AUTRES VILLES	MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL	ONE DE SEGO	SEGOU	AUTRES VILLES	MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL	ONE DE SEGO	ONTRIBUTION U COMPLEXE	% DU PLB HORD DTI	SEGOU	AUTRES VILLES	MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL	ONE DE SEGO
SECTEUR PRIMAIRE	*14*	*29*	*43*	*275*	*318*	*2900*	*4079*	*6979*	*39295*	*46274*	*100%*	*46%*	*202*	*142*	*162*	*143*	*146*
ACTIVITES SECONDAIRES AMONT :																	
INFORMEL	0.1	0.4	0.4	2.0	2.4	18	77	96	467	563			240	221	224	236	234
PME, PMI	0.9	0.0	1.0	0.2	1.1	282	4	286	42	328			301	264	300	243	291
ENTREPRISES		0.0	0.0	0.0	0.0		0	0	2	3			1064	983	983	162	188
SOUS-TOTAL SECONDAIRE AMONT	*1.0*	*0.4*	*1.4*	*2.2*	*3.5*	*300*	*82*	*383*	*511*	*894*	*2%*	*1%*	*296*	*224*	*277*	*236*	*252*
ACTIVITES TERTIAIRES AMONT																	
INFORMEL	0.9	1.2	2.1	2.0	4.0	216	263	479	532	1010			240	221	229	236	230
PME, PMI	0.8	0.1	0.8	0.4	1.2	226	22	248	95	343			301	264	297	243	280
ENTREPRISES	0.3	0.0	0.4	0.2	0.6	359	20	379	39	419			1064	983	1069	162	696
ADMINISTRATIONS	1.1	0.1	1.1	0.2	1.3	583	23	606	26	632			540	424	535	160	487
SOUS-TOTAL TERTIAIRE AMONT	*3.1*	*1.3*	*4.4*	*3.1*	*7.5*	*1383*	*328*	*1712*	*692*	*2404*	*5%*	*2%*	*451*	*244*	*388*	*227*	*322*
ACTIVITES SECONDAIRES AVAL :																	
INFORMEL	4.6	1.8	6.3	17.1	23.4	1097	392	1489	4034	5522			240	221	235	236	236
PME, PMI	1.9	0.1	2.0	1.2	3.1	558	28	587	282	869			301	264	299	243	278
ENTREPRISES	4.5	4.4	8.9	0.1	9.0	4748	4347	9095	13	9108			1064	983	1023	162	1016
SOUS-TOTAL SECONDAIRE AVAL	*10.9*	*6.3*	*17.2*	*18.3*	*35.5*	*6403*	*4767*	*11171*	*4328*	*15499*	*33%*	*15%*	*588*	*757*	*650*	*236*	*436*
ACTIVITES TERTIAIRES AVAL																	
INFORMEL	16.0	4.0	20.5	6.9	27.4	3901	945	4846	1628	6474			240	221	236	236	236
PME, PMI	0.6	0.4	1.0	1.8	2.8	170	105	275	448	723			301	264	285	243	258
ENTREPRISES	0.5	0.0	0.5	0.7	1.3	552	19	570	120	690			1064	983	1061	162	529
ADMINISTRATIONS													540	424	ERR	160	ERR
SOUS-TOTAL TERTIAIRE AVAL	*17.4*	*4.7*	*22.0*	*9.5*	*31.5*	*4623*	*1068*	*5691*	*2196*	*7887*	*17%*	*8%*	*266*	*228*	*258*	*232*	*250*
TOTAL AMONT ET AVAL	*32.3*	*12.7*	*45.0*	*33.0*	*78.1*	*12710*	*6246*	*18956*	*7728*	*26685*	*58%*	*26%*	*393*	*492*	*421*	*234*	*342*
TOTAL PRIMAIRE, AMONT ET AVAL	*46.7*	*41.5*	*88.2*	*307.6*	*395.8*	*15610*	*10326*	*25935*	*47024*	*72959*	*158%*	*72%*	*334*	*249*	*294*	*153*	*184*
CONTRIBUTION AU COMPLEXE EN %	10%	4%	14%	10%	25%	27%	13%	41%	17%	58%							
MULTIPLICATEUR					1.25					1.58							
COMPLEXE PRIM. EN % DE LA POPULATION	45%	76%	58%	90%	79%												
COMPLEXE PRIM. EN % DU PLB HORS DTI						49%	73%	56%	85%	72%							

3.5. Les échanges entre le Cercle de Ségou, le reste du pays et le reste du monde

Le tableau ci-dessous donne le détail des flux d'échange entre le cercle, le reste du pays, la région Afrique de l'Ouest et le reste du monde pour l'année de base 1998, ainsi que pour l'année 1985 et pour l'année 2020.

Le cercle a une balance de ses échanges extérieurs équilibrée avec le reste du pays, excédentaire avec la région, et fortement déficitaire avec le reste du monde. Au total, sans tenir compte de la quote-part des droits et taxes sur les importations imputable au cercle ni des marges locales sur ces importations, la balance consolidée des échanges extérieurs du cercle est déséquilibrée, avec un total d'exportations FOB de 46 mds et un total des importations de 58 mds.

Le degré d'ouverture de l'économie du cercle à l'économie nationale, mesuré par le ratio « importations » plus « exportations » (de et à destination du reste du pays) sur PLB semble avoir régressé de 0.53 en 1985 à 0.50 en 1998, signe inquiétant résultant de la stagnation du secteur moderne non agricole. Il en va de même pour le ratio d'ouverture à la région, qui est passé de 0.10 à 0.09, et pour le ratio d'ouverture au reste du monde, qui est passé de 0.49 à 0.38. Le ratio total d'ouverture de l'économie du cercle est ainsi passé de 1.12 à 0.97.

ZONE DE SEGOU

BILAN DU COMMERCE EXTERIEUR ANNEES 1985,1998 ET IMAGE 2020

SOURCE : MODELE ECOLOC
VALEURS EXPRIMEES EN MILLIARDS DE FCFA ET EN 1000 FCFA PAR HABITANT, PRIX CONSTANTS BASE 1990

	1985	1998			2020				
COMMERCE EXTERIEUR TOTAL	BIENS ET SE TOTAUX	BIENS ET SERVICES COURANTS	D'INVESTIST	TOTAUX	BIENS ET SERVICES COURANTS	D'INVESTIST	TOTAUX	TAUX DE CROISSANCE 1998	2020
IMPORTATIONS									
"IMPORTATIONS" DU RESTE DU PAYS AUX PRIX DU MARCHE	25	22	5	27	119	28	147	8.0%	
IMPORTATIONS DE LA REGION ET DU MONDE AUX PRIX DU MARCHE	59	34	16	50	144	61	205	6.6%	
MARGES SUR IMPORT "IMPORTEES" DU RESTE DU PAYS	3	2	1	3	8	3	11	6.6%	
MARGES LOCALES SUR IMPORTATIONS	13	7	3	11	31	13	44	6.6%	
TAXES D'IMPORTATION (DTI)	6	4	1	5	16	4	21	6.4%	
IMPORT. RSNF CIF HORS DTI & MARGES	62	43	16	58	208	68	276	7.3%	
DONT "IMPORTATIONS" DU RESTE DU PAYS	25			27			147	8.0%	
DONT IMPORTATIONS DE LA REGION	4			3			30	10.5%	
DONT IMPORTATIONS DU RESTE DU MONDE	33			28			100	5.9%	
DONT IMPORTATIONS ENREGISTREES	60			55			249	7.1%	
DONT IMPORTATIONS NON ENREGISTREES	2			3			28	10.4%	
EXPORTATIONS									
"EXPORTATIONS" VERS LE RESTE DU PAYS	21			27			157	8.4%	
EXPORTATIONS VERS LA REGION TTC	5			6			53	10.1%	
EXPORTATIONS VERS LE RESTE DU MONDE TTC	9			13			53	6.6%	
EXPORTATIONS TOTALES TTC	35			46			264	8.2%	
DONT EXPORTATIONS NON ENREGISTREES	2			3			28	10.4%	
DONT TAXES D'EXPORTATION	1			1			7	7.4%	
RATIO D'OUVERTURE TOTAL : X FOB + M CIF / PRODUIT LOCAL BRUT	1.12			0.97			1.32		
RATIO D'OUVERTURE INTERIEUR : "X"+"M" RESTE DU PAYS / PLB	0.53			0.50			0.74		
RATIO D'OUVERTURE HORS RDP : X FOB + M CIF / PLB	0.59			0.47			0.57		
COMMERCE INTRAREGIONAL									
IMPORTATIONS DE LA REGION	4			3			30	10.5%	
EXPORTATIONS VERS LA REGION	5			6			53	10.1%	
PROPORTION DES IMPORTATIONS PROVENANT DE LA REGION	0.06			0.06			0.11		
RATIO D'OUVERTURE INTRAREGIONALE : X + M INTRAREG. / PLB	0.10			0.09			0.20		
COMMERCE AVEC LE RESTE DU MONDE									
IMPORTATIONS DU RDM	33			28			100	5.9%	
EXPORTATIONS VERS RDM	9			13			53	6.6%	
PART DU RESTE DU MONDE DANS LES EXPORTATIONS	0.26			0.28			0.20		
RATIO D'OUVERTURE AU RESTE DU MONDE : X + M RDM / PLB	0.49			0.38			0.37		

3.6. La question du dimensionnement du prélèvement public sur l'économie locale

Cette question sera abordée dans le cas des villes et plus particulièrement de la ville de Ségou. Dans la première section, on analysera la pression fiscale locale en comparant le produit local brut et le stock de capital privé existant des villes au prélèvement opéré par les collectivités locales. Dans la deuxième section, on appréciera la capacité des collectivités locales à gérer et entretenir le cadre de vie en comparant le stock de capital public existant au montant consacré par les collectivités locales à l'entretien du patrimoine.

3.6.1. Evaluation de la pression fiscale locale et de la capacité à dépenser des collectivités locales

La population de Ségou était estimée à 103 000 habitants en 1998. Le produit local brut de cette ville était alors de 37 mds, dont 10 mds pour le "niveau de base" tel que défini dans la MCS, non ou peu monétarisé, mais justiciable d'un prélèvement en nature (contribution des populations sous forme de travail), et 27 mds de valeur ajoutée monétarisée et *a priori* taxable.

Le PLB total par habitant s'élevait à 361 KFCFA, dont 265 KFCFA pour la partie taxable de manière classique. A cette activité correspondaient des revenus totaux des ménages de 21 mds, hors niveau de base. L'étude a d'autre part évalué l'ordre de grandeur du stock de capital privé de la ville de Ségou à 70 mds, soit l'équivalent de 600 à 700 KCFA par habitant.

Pour cette même année 1998, les recettes totales d'origine locale de la commune de Ségou s'élevaient à environ 2.6 KFCFA par habitant, dont 1.2 KFCFA provenant des impôts locaux, 0.1 KFCFA des revenus des services communaux et 1.3 KFCFA de l'aliénation du domaine communal. Les dépenses de fonctionnement s'élevaient à 1.6 KFCFA par habitant, dont 40 % de salaires. Les dépenses d'investissement, financées en grande partie sur ressources extérieures, s'élevaient (en moyenne sur les trois années 1996-1998) à environ 1.3 KFCFA par habitant, dont près des deux tiers pour l'acquisition d'équipement des services communaux, 20 % pour l'aménagement urbain et la réhabilitation du patrimoine bâti, et une faible proportion pour les équipements marchands ou à caractère économique.

Le rapprochement entre les agrégats macro-économiques de la ville de Ségou (flux de production locale et stock de capital public et privé) est saisissant. Si l'on s'en tient aux données issues des comptes administratifs de la commune, cette dernière ne prélève au mieux que l'équivalent 0.4 % du produit local brut total de la commune, ou 0.5 % du PLB hors niveau de base, et n'opère quasiment aucun prélèvement sur le capital immobilier et foncier privé. Rappelons que, dans les pays développés, le taux de prélèvement des collectivités locales sur l'économie de leur territoire est de l'ordre de vingt fois supérieur à celui constaté dans le cas de Ségou. C'est dire l'extrême dénuement des communes comme Ségou, qui ne disposent par habitant que d'une capacité à dépenser sur ressources propres de l'ordre du millième de celles des communes des pays développés, ou du centième en parité de pouvoir d'achat !

3.6.2. Capacité des communes à entretenir le cadre de vie

L'étude a évalué le stock de capital public de la ville de Ségou à quelque 16 mds (dont 2 mds du ressort des services publics marchands et 2 mds censés appartenir à l'administration centrale), soit au total 150 KFCFA par habitant, et 120 KFCFA si l'on s'en tient aux IFL communaux *stricto sensu*.

La capacité de la commune de Ségou à gérer et entretenir ce capital d'infrastructures et d'équipements publics accumulé au cours des ans est dramatiquement insuffisante. A raison d'un taux d'entretien courant de 3 % par an et d'une provision de 2 % par an pour le gros entretien et le renouvellement des équipements, ce qui constitue un minimum, la commune devrait consacrer à ce seul poste d'entretien environ 0.6 md par an, soit deux fois le montant total de son budget, et sans doute plus de vingt fois les sommes effectivement dépensées pour l'entretien !

4. CONTRIBUTION AU DIAGNOSTIC, DANS UNE PERSPECTIVE RÉGIONALE ET DE LONGUE DURÉE

4.1. Le Cercle et la région de Ségou dans le contexte national

La région de Ségou, dont le cercle constitue le pôle principal, a vu son importance relative dans la population et l'économie malienne commencer à stagner puis à s'éroder depuis la décennie 1980. Le même constat s'impose quand on compare la région de Ségou au reste du Mali hors Bamako. Même si la région de Ségou dispose d'un PLB par habitant supérieur à celui des autres régions, hors Bamako et Sikasso, ces observations incitent à s'interroger sur la capacité de la région de Ségou à rester à terme partie intégrante du fameux « triangle de prospérité Bamako-Ségou-Sikasso qui concentre près des deux tiers de l'économie nationale sur dix pour cent de la superficie totale du pays.

Pourtant, comme on l'a vu, cette région a bénéficié dans le passé d'un effort d'investissement tout à fait substantiel, tant de l'État que des partenaires extérieurs, notamment pour la seule mise en valeur hydro-agricole de la vallée du Niger. Cet effort massif d'investissements publics dans la zone de l'Office du Niger a certes contribué à attirer et à fixer un nombre significatif de colons provenant du reste du pays et de la région Afrique de l'Ouest, mais le solde migratoire global de la région de Ségou est resté négatif, et du même ordre en taux annuel que celui de l'ensemble du Mali au cours des trois dernières décennies.

Dans la région, le Cercle de Ségou proprement dit, qui ne couvre qu'un septième de la superficie totale, peut faire figure d'îlot de relative prospérité. Son poids démographique est passé de 22 % du total régional en 1960 à 31 % en 1998, et son poids dans l'économie régionale est passé de 26 % à 37 %. La ville de Ségou, quant à elle, a vu sa part dans le PRB total passer de 5 % en 1960 à 13 % en 1998. Mais ces ratios ne doivent pas faire perdre de vue que le Cercle de Ségou concentre aujourd'hui 55 % de la population urbaine totale de la région : en regard de ce pourcentage de la population urbaine totale, la contribution du cercle à l'économie régionale doit être considérée comme bien modeste, et s'explique beaucoup plus par la sous-urbanisation de la région que par le dynamisme de sa capitale.

Ancienne capitale d'empire devenue simple ville de province, Ségou ne pèse plus aujourd'hui que 7 % de l'économie bamakoise. Force est de constater que la contribution relative de la région de Ségou à la satisfaction des besoins alimentaires nationaux, si notable soit-elle pour le riz, n'est pas à la hauteur des investissements massifs qui ont été consentis dans le cadre de l'Office du Niger et de l'Office Riz Ségou. Quant à la contribution relative de la région au commerce extérieur, régional et mondial, elle est certainement décroissante, avec le recul du coton et l'absence de spéculations agro-industrielles de remplacement, et ce malgré l'importance de l'élevage.

Ségou capitale d'une région à haut potentiel agricole et pastoral, a, entre autre, besoin d'un hinterland prospère pour reconquérir son influence déclinante, tout autant que l'hinterland a besoin d'une capitale prospère pour profiter des opportunités offertes par le marché national et surtout le marché régional. La section suivante est précisément consacrée à une analyse critique des modalités de mise en valeur de l'hinterland et plus particulièrement de la zone de l'Office du Niger qui ont prévalu jusqu'à aujourd'hui.

4.2. Un essai de diagnostic démo-économique des modalités de mise en valeur hydro-agricole de la région

4.2.1. L'eau, ressource rare mais actuellement sous-exploitée et traitée comme une ressource illimitée

Pour autant que l'on puisse en juger depuis la route nationale, toute la zone s'étendant de Ségou à Niono est caractérisée par la surabondance et la sous-exploitation apparente des ressources en eau. Cette impression vient sans doute :

- d'une part, du fait que les aménagements de la zone ON ne portent encore que sur une faible part du potentiel (60 000 ha sur un potentiel de terres irrigables de l'ordre d'un million d'ha) ;

- d'autre part, du fait que les doses d'irrigation en système gravitaire sont énormes : environ 30 000 m3 par hectare de rizière dans les zones non réaménagées qui sont encore majoritaires (40 000 ha sur un total de 60 000 ha de casiers). La norme préconisée après réaménagement est de 15 000 m3/ha, mais la consommation moyenne des périmètres réaménagés serait nettement supérieure à 17 000 m3/ha ;
- enfin, du fait que les eaux de drainage sont déversées dans la nature, au lieu d'être recyclées dans le lit des fleuves : le paysage est parsemé de mares et d'étangs où la majeure partie de l'eau excédentaire doit s'évaporer en pure perte.

Malgré les pertes par évaporation, qui doivent être considérables, une part des eaux de drainage et de ruissellement doit alimenter les nappes qui, du fait de l'option tout gravitaire, ne sont en général pas exploitées. De rares vergers privés puisent dans cette nappe, très peu profonde, avec des seaux ou des moto-pompes. Il serait intéressant de connaître le potentiel de production de ces nappes et de se poser la question de l'opportunité de l'irrigation par pompage, soit dans les fleuves et les canaux, soit par des forages. Ce mode d'irrigation qui ne conviendrait certainement pas à la riziculture pourrait au contraire être intéressant pour d'autres spéculations à forte valeur ajoutée comme le maraîchage, l'arboriculture fruitière, et les plantes fourragères. Ne nécessitant pas d'équipements primaires lourds, il pourrait être mis en œuvre de manière très décentralisée, par le secteur privé, et sur des terres non dominées par les aménagements de l'ON. Une condition préalable serait toutefois que ces zones bénéficient d'infrastructures adéquates : routes et pistes, mais aussi desserte en énergie électrique.

L'exploitation systématique des nappes aurait plusieurs avantages indirects : elle pourrait faciliter le drainage des périmètres irrigués gravitaires « traditionnels » ; elle réduirait notablement les pertes définitives par évaporation ; elle permettrait d'accroître le rythme global de mise en valeur qui ne serait plus tributaire du seul rythme d'équipement de l'ON ; enfin, elle permettrait d'atténuer la pression foncière actuelle qui conduit l'ON à attribuer des parcelles de taille de plus en plus faible, ce qui va à l'encontre du double objectif de modernisation et d'intensification de l'agriculture et de croissance continue du revenu monétaire par agriculteur (voir ci-après).

4.2.2. La priorité à la riziculture : une option qui mériterait d'être réexaminée dans une optique à long terme ?

Après le coton, abandonné dans les années 1970 au profit de la zone sud Mali, la zone ON a été, pour l'essentiel, consacrée à la production de paddy, considérée comme une condition de la sécurité alimentaire nationale. Les succès remarquables atteints en riziculture à l'ON, avec des rendements de l'ordre de 6 tonnes /ha en zone réaménagée, ne doivent pas faire perdre de vue que cette spéculation est d'une rentabilité financière faible, et d'une rentabilité économique médiocre ou mauvaise si l'on tient compte de la valeur économique de l'eau, ressource rare : avec des doses d'irrigation de 30 000 m^3/ha dans les zones non réaménagées, les petites exploitations qui ont un rendement moyen de l'ordre de 3.2 tonnes de paddy ou 2 tonnes de riz par hectare consomment définitivement (faute de recyclage de l'eau) la bagatelle de… 15 tonnes d'eau par kilo de riz produit ! Si la teneur en sel de l'eau d'irrigation est de 1 gramme par litre, chaque tonne de riz produite laisse sur le terrain 15 tonnes de sel ! Avec un rendement de 6 tonnes de paddy et une dose d'irrigation de 17 000 m3/ ha, qui constituent les meilleures performances enregistrées à l'ON, la consommation d'eau s'élève encore à plus de 4 tonnes d'eau par kilo de riz, compte non tenu du recyclage éventuel des eaux de drainage.

La rentabilité de la riziculture repose en fait sur l'utilisation massive de la force de travail familiale, effectivement disponible en quantité abondante. Les perspectives de croissance du revenu monétaire net par agriculteur procuré par cette spéculation sont nécessairement limitées. La riziculture irriguée se conçoit plus difficilement pour des exploitations de type « agrobusiness », plus ou moins mécanisées, qui devraient à l'avenir jouer un rôle croissant.

Soutenu par certains bailleurs de fonds comme la Banque Mondiale, le Gouvernement souhaite, à juste titre, attirer dans le périmètre de l'ON des investisseurs privés baptises « grands privés », qui recevraient par bail emphytéotique un multiple de 30 ha SAU (cf. le projet d'aménagement de Koumouna, d'une SAU totale de 1 800 ha, conçu pour promouvoir le développement de l'irrigation privée). Mais il semble difficile de trouver des candidats valables et de les convaincre de passer à l'acte. Une raison tient peut-être aux conditions imposées, dont l'une concerne l'obligation de consacrer une part de l'exploitation à la riziculture. Quatre types d'exploitations sont apparemment envisagés : à base de riz, d'arboriculture, de maraîchage, et d'élevage. Les proportions de SAU réservées à la riziculture sont respectivement de 84 %, 60 %, 79 % et 42 %. Les comptes d'exploitation prévisionnels montrent que la fraction de la marge d'exploitation totale imputable au paddy seraient respectivement de 15 % (pour l'exploitation rizicole, avec 84% de surface en riz !), 6 %, 13 % et 9 %. Et ces ratios seraient encore inférieurs si l'on utilisait pour l'eau d'irrigation un prix reflétant sa rareté et non son seul prix de mobilisation.

Plutôt que de donner la priorité absolue à l'objectif d'autosuffisance en riz, le Mali aurait peut-être intérêt à exporter massivement dans la région de la viande, du lait et des produits maraîchers que la zone ON pourrait produire en abondance. Ces spéculations, qui bénéficient d'un marché régional en plein développement, s'accommoderaient de systèmes d'exploitation beaucoup plus diversifiés qu'aujourd'hui et faisant une large place à l'initiative privée. Elles pourraient donner lieu au développement d'un secteur agro-industriel beaucoup plus diversifié et générateur de plus d'emploi et de valeur ajoutée indirecte que la production de paddy, dont les transformations aval se limitent au décorticage et à l'ensachage. En termes d'effet multiplicateur pour l'économie régionale, le paddy ne constitue qu'une matière première agricole d'intérêt limité.

4.2.3. Quid de la production sucrière ?

En dehors des périmètres rizicoles, le domaine de l'ON comprend aussi deux périmètres consacrés à la production sucrière, sur une surface totale de l'ordre de 5 000 ha dans le Kala supérieur. La canne y est cultivée en régie, par de la main d'œuvre salariée des deux usines à sucre qui ont été privatisées. Si l'on se réfère à l'exemple du complexe sucrier de Richard Toll au Sénégal, il est probable que la production de sucre à base de canne irriguée n'est économiquement pas rentable. Avec des doses qui doivent excéder 35 000 m^3/ha pour un rendement en sucre de l'ordre de 8 tonnes/ha, soit près de 5 tonnes d'eau - et un dépôt de 5 kilos de sel- par kilo de sucre produit, cette spéculation ne peut se défendre que si l'eau lui est attribuée à un coût nul. Si, comme ce devrait être le cas prochainement, l'eau constitue le facteur rare, cette pratique ne peut se faire qu'au détriment d'autres spéculations à plus haute valeur ajoutée par m^3 d'eau définitivement consommée. A terme, la production de canne à sucre sur le périmètre de l'ON est sans doute condamnée à disparaître, car le sucre peut être produit à bien meilleur compte sans irrigation, ou avec une simple irrigation d'appoint, dans d'autres régions d'Afrique de l'Ouest.

4.2.4. Typologie des exploitations et efficacité économique

Les tableaux ci-après, relatifs à la campagne 1994-1995, résument les principales caractéristiques des deux fois trois grands types d'exploitations réaménagées et non réaménagées de l'ON. Les « grandes », « moyennes » et « petites » exploitations ont une superficie moyenne respective d'environ 10, 5 et 2.3 hectares.

On notera en particulier l'importance relative des « grandes » exploitations réhabilitées. Cette catégorie représente 3 % du nombre total d'exploitations, 9 % de la superficie cultivée, 14 % de la production de paddy et 15 % de la valeur ajoutée du paddy, 19 % de la production d'oignons et de tomates et 21 % de la valeur ajoutée correspondante, et 17 % de la production totale irriguée de l'Office du Niger. La valeur ajoutée brute par hectare cultivé, et donc probablement par m^3 d'eau consommé, est de 50 % plus élevée que pour les petites exploitations réaménagées. Déduction faite de l'autoconsommation, la contribution de ces « grandes » exploitations à la production marchande, exportable hors de la zone ON, est encore plus importante.

IMPORTANCE ET EFFICACITE RELATIVE DES DIVERSES CATEGORIES D'EXPLOITATIONS DE L'OFFICE DU NIGER (CAMPAGNE 1994-1995)
source : analyse de la filière rizicole.., Baris, COulibaly, Coste et Dema, mars 1996

Surfaces en hectares mis en culture. Rendements en tonnes par hectare (hivernage pour le riz et contresaison pour le reste).
Valeur ajoutée totale en millions FCFA, prix 1995. Valeur ajoutée par exploitation en millions FCFA. Valeur ajoutée par hectare de culture et par tonne en en 1000 FCFA.
ZR : zones réaménagées. ZR : zones non réaménagées.

Type	NOMBRE	%	SURFACE DE PADDY			RENDEME	PROD. DE PADDY		VALEUR AJOUTEE DU PADDY				
			par exploi totale		%	(Tonnes/	tonnes	%	(millions	%	par exploi par ha	par tonne	
ZR grandes	355	3%	11.3	4014	9%	7.1	28355	14%	2483	15%	6.77	599	85
ZR moyennes	1658	14%	4.7	7792	17%	6.7	51979	25%	4342	27%	2.62	557	84
ZR petites	3079	26%	2.4	7382	16%	6.0	44461	21%	3588	21%	1.14	475	79
ZNR grandes	829	7%	9.2	7626	17%	3.1	23940	12%	1744	11%	2.10	229	73
ZNR moyennes	2258	19%	4.3	9675	22%	3.3	31637	15%	2389	15%	1.06	247	76
ZNR petites	3671	31%	2.3	8443	19%	3.1	26505	13%	1925	12%	0.54	234	75
TOTAL ON	11942	100%	3.8	44932	100%	4.6	206877	100%	16368	100%	1.38	364	79

Type	NOMBRE	%	SURFACE D'OIGNON			RENDEME	PROD. D'OIGNONS		SURFACE DE TOMATE			RENDEME	PROD. DE TOMATE		PROD. DE TOMATON	
			par exploi totale		%	(Tonnes/	tonnes	%	par exploi totale		%	(Tonnes/	tonnes	%	tonnes	%
ZR grandes	355	3%	0.34	121	9%	30.0	3621	20%	0.84	14	7%	30.0	426	12%	4047	19%
ZR moyennes	1658	14%	0.17	282	22%	20.0	5637	31%	0.82	113	53%	20.0	2255	61%	7892	37%
ZR petites	3079	26%	0.09	277	22%	10.0	2771	15%	0.01	28	13%	10.0	277	8%	3048	14%
ZNR grandes	829	7%	0.09	75	6%	20.0	1492	8%	0.01	15	7%	20.0	298	8%	1791	8%
ZNR moyennes	2258	19%	0.09	203	16%	12.0	2430	14%	0.01	24	11%	12.0	292	8%	2722	13%
ZNR petites	3671	31%	0.09	330	26%	6.0	1982	11%	0.01	20	9%	6.0	119	3%	2101	10%
TOTAL ON	11942	100%	0.11	1287	100%	13.9	17934	100%	0.02	214	100%	17.2	3667	100%	21601	100%

Type	NOMBRE	%	VALEUR AJOUTEE TOTALE				CONTRIBUTION A LA VA %		VALEUR AJOUTEE OIGNON ET TOMATE			
			(millions	%	par exploi par ha		PADDY	OIGNON&TOMATE	(millions	%	par exploi par ha	
ZR grandes	355	3%	3754	17%	10.57	935	64%	36%	1351	21%	3.81	11197
ZR moyennes	1658	14%	6203	27%	3.74	758	70%	30%	1861	29%	1.12	6682
ZR petites	3079	26%	4677	21%	1.52	608	75%	25%	1169	18%	0.38	4219
ZNR grandes	829	7%	2265	10%	2.73	294	77%	23%	521	8%	0.63	6982
ZNR moyennes	2258	19%	3228	14%	1.43	326	74%	26%	839	13%	0.37	4145
ZNR petites	3671	31%	2565	11%	0.78	292	77%	23%	598	9%	0.16	1786
TOTAL ON	11942	100%	22692	100%	1.92	489	72%	28%	6332	100%	0.53	4919

On notera aussi que, pour cette catégorie d'exploitations, la part de l'oignon et de la tomate dans la valeur ajoutée a plus que doublé, de 15 % en 1991 à 32% en 1994, et qu'elle était alors deux fois plus forte que pour les petites exploitations.

D'après les études préparatoires au schéma directeur de l'ON, il semble qu'une fraction importante des « petites » exploitations soit en situation précaire, avec un niveau d'endettement élevé et une capacité d'investissement faible ou nulle. D'autres sources de revenus que la production agricole familiale en casier sont nécessaires pour assurer l'équilibre du budget.

<u>Un mode d'attribution des terres aménagées qui apparaît contestable</u>

Toutes les exploitations, « grandes », « moyennes » ou « petites » sont en fait des exploitations de type familial reposant fondamentalement sur la force de travail de la famille. La superficie qui leur est concédée par l'ON est en principe proportionnelle au nombre d'« unités de travail*homme» (TH) dont dispose la famille. Cette unité de mesure de la capacité de travail rappelle fâcheusement l'« Unité Gros Bétail » (UGB) utilisée pour la production animale. En tout cas, elle reflète bien l'esprit qui prévaut dans la conception des systèmes d'exploitation de l'ON : il s'agit avant tout de valoriser la force de travail physique des paysans et de répartir la ressource rare (la terre aménagée) au pro rata de cette force de travail théorique. Un tel système est peu susceptible de favoriser la diversification des exploitations et la croissance de la productivité du travail : toutes les exploitations sont évaluées en TH, et sont déterminées par leur stock de TH. Bien que toutes ces TH soient théoriquement égales, certaines sont sans doute plus égales que les autres ! Ce système est aussi peu susceptible d'encourager l'initiative privée, l'innovation et la division du travail, pourtant indispensable, entre agriculture et autres activités.

Le mode actuel d'attribution des terres de l'ON semble donc fondamentalement pernicieux : d'abord parce qu'il pénalise ou en tout cas conduit à camoufler la recherche par la population d'emplois non agricoles : tous les actifs du ménages doivent se prétendre agriculteurs sous peine de perdre leur droit à l'attribution de terre cultivable ; ensuite et surtout parce qu'il procède d'un paradigme erroné et qui a conduit, dans les décennies passées, à des choix politiques contre-productifs : cf. à ce sujet l'étude WALTPS. Au Mali, comme dans tous les pays en voie de peuplement, l'une des préoccupations majeures des autorités doit être de favoriser, par tous les moyens, la division du travail, à commencer par la division du travail entre agriculteurs producteurs de denrées alimentaires et consommateurs, non producteurs, de ces denrées. La productivité agricole marchande (production agricole nette de l'autoconsommation par agriculteur), et donc le revenu monétaire par agriculteur, est en effet fonction directe du rapport entre le nombre de consommateurs « accessibles » et le nombre de producteurs. Si ce ratio stagne, il est probable qu'il en sera de même pour la productivité de la main-d'œuvre agricole, pour les revenus des agriculteurs, et pour leur capacité à investir et à rentabiliser les investissements consentis à leur intention. La réduction progressive de la proportion d'agriculteurs dans la population totale, et donc la croissance continue du niveau d'urbanisation, contribue à l'objectif de sécurité alimentaire nationale à moyen et long terme, il en constitue même une condition nécessaire, mais évidemment pas suffisante.

4.2.5. Croissance de l'offre d'emploi agricole et politique d'équipement et de gestion foncière de l'ON

Le coût pour la collectivité de l'aménagement et de la réhabilitation des périmètres irrigués gravitaires de l'ON est le facteur limitant de l'offre de terres aménagées : après un demi-siècle d'existence, l'ON n'a pu aménager que 60 000 ha sur un total aménageable de plus d'un million d'hectares, alors que les infrastructures primaires existantes pourraient desservir le double ou le triple de la surface aménagée.

Or, de 1960 à 1995, la population totale de la région de Ségou a été multipliée par 2.5, cependant que la population agricole était multipliée par un facteur 2.2, passant dans l'intervalle de 560 000 à 1 200 000 personnes : la différence entre ces deux taux s'explique par une croissance plus forte de la population urbaine, qui a été multipliée par sept, mais ne représente encore que 17 % de la population régionale totale. Cette urbanisation notable mais dont le rythme s'est semble-t-il fortement ralenti dans la dernière décennie, s'est accompagnée de la multiplication par un facteur 4.6 de la population non agricole, dont une grande majorité réside en milieu urbain.

En moyenne sur la période 1985-1995, la population agricole de la région s'est donc accrue de près de 30 000 personnes par an, soit de l'équivalent de 3 à 4 000 ménages agricoles de 7 à 10 personnes par ménage. Encore convient-il de noter que la zone de l'ON exerce un pouvoir d'attraction sur une région beaucoup plus vaste que la seule région de Ségou.

Sous la pression de la demande résultant de cette croissance de la population agricole de sa zone d'influence proche, l'ON a été amené à partager la pénurie de terre, et à n'attribuer aux heureux élus que des exploitations d'une superficie unitaire de plus en plus réduite : le rythme d'attribution actuel serait de l'ordre de 500 familles par an, recevant en moyenne 1.3 hectare par famille. Pour l'ensemble de l'ON, la surface moyenne par exploitation serait ainsi passée de 7 ha en 1980 à 4.5 ha en 1990 et à 3 ha en 1999 (rapport de la phase 1B de l'étude du schéma directeur, mai 2000).

4.2.6. Quelles sont les perspectives à moyen et long termes de la mise en valeur hydro-agricole ?

Sur la période 1995-2020, et en dépit du ralentissement du taux de croissance démographique, la population agricole de la région devrait encore s'accroître en moyenne de 26 000 personnes par an si l'urbanisation peut reprendre à un rythme soutenu, conduisant à un niveau d'urbanisation de la région proche de 30 % en 2020, et de 36 000 personnes par an, si la population des villes ne devait pas croître plus que celle du milieu rural.

Que prévoit le schéma directeur de l'ON, en cours d'élaboration ? En prenant la moyenne des divers scénarios examinés, on obtient un rythme d'aménagements nouveaux de l'ordre de 7 500 hectares par an de 2001 à 2010, soit 75 000 hectares supplémentaires en dix ans, plus que tout ce qui a été réalisé depuis l'origine de l'ON. Ces scénarios sont sans doute très optimistes. Tablons sur une performance effective de 5 000 hectares nets supplémentaires par an, ce qui implique que les aménagements anciens soient réhabilités au fur et à mesure des besoins. Admettons que la moitié de cette surface supplémentaire soit partagée entre les attributaires actuels, pour leur permettre de retrouver une taille moyenne d'exploitation de 4.5 ha, comme en 1990. Admettons, d'autre part, qu'une surface de 1 000 ha par an soit réservée au développement de quelques complexes agro-industriels à faible intensité de main-d'œuvre. Admettons enfin que le solde soit attribué à des exploitations familiales « traditionnelles » mais viables, d'une taille moyenne de 3 ha par famille, le minimum permettant d'assurer la rentabilité des nouveaux aménagements.

Dans ces hypothèses, l'ON pourrait, en moyenne, satisfaire la demande en terre de quelque 500 familles par an, comme dans le passé récent. Ceci représente l'équivalent du sixième de la demande potentielle émanant de la région de Ségou considérée comme représentative du bassin d'influence de l'ON, et ce dans l'hypothèse d'urbanisation soutenue de cette région. Dans l'autre hypothèse, l'offre de l'ON ne satisferait que le neuvième de cette demande potentielle.

4.2.7. Que conclure quant à l'évolution à terme des modes de mise en valeur hydro-agricole ?

Si le paddy devait rester la spéculation dominante sur les périmètres ON, on peut craindre que les niveaux de revenu monétaire procurés par ce mode de mise en valeur ne procurent à moyen et long termes que des niveaux de revenu monétaire par jour de travail relativement modestes et stagnants, car le rendement moyen en paddy par hectare atteint aujourd'hui sur les périmètres réaménagés est peu susceptible d'augmenter notablement dans le futur et il ne faut pas compter sur une baisse des coûts de production. Or, comme cela a été montré dans l'étude WALTPS, il faudrait que le revenu monétaire net par agriculteur croisse en longue période comme le rapport de la population non agricole à la population agricole régionale, soit, dans ce cas, de 0.39 en 1995 à 0.63 en 2020, c'est-à-dire à un taux moyen de 2 % par an. Un tel objectif ne peut être atteint qu'en accroissant progressivement la place de cultures autres que le paddy et à forte valeur ajoutée par jour de travail dans la plupart des exploitations des périmètres de l'ON, .. ou en acceptant une croissance continue de la taille moyenne des exploitations.

Ce qui précède montre que les aménagements hydro-agricoles du type de ceux déjà mis en place par l'ON, si importants soient-ils, ne pourront à eux seuls satisfaire qu'une faible fraction, inférieure au cinquième, de l'offre d'emploi agricole de la zone d'influence, même dans l'hypothèse où l'on continue de promouvoir, comme par le passé, des exploitations familiales à haute intensité de main-d'œuvre.

Il faudrait donc que d'autres modes de mise en valeur prennent le relais. Pour être économiquement viables, ces autres systèmes devront, comme c'est le cas sur les périmètres actuels, reposer sur une certaine maîtrise de l'eau, car les rendements –aléatoires- procurés par la culture pluviale ne peuvent procurer des revenus satisfaisants qu'en culture extensive, plus ou moins mécanisée, et à faible intensité de main-d'œuvre. Mais ces nouveaux systèmes de mise en valeur avec maîtrise de l'eau doivent s'accommoder de coûts d'équipement plus faibles et plus échelonnables dans le temps (avec le minimum de coûts fixes). Ils doivent aussi reposer sur des modes de financement plus diversifiés et faire appel à des modalités de mise en œuvre plus décentralisées. On doit donc s'attendre à ce que se développe, entre autre, et en dehors des zones dominées par les canaux de l'ON, l'irrigation de complément par pompage, partout où les conditions pédologiques, hydrologiques et hydrogéologiques le permettent.

Puisque le rythme total d'exploitation des ressources en eau (dans et en dehors des périmètres de l'ON) est appelé à croître fortement, l'eau, qui aujourd'hui est gérée comme une ressource surabondante, devrait rapidement apparaître comme la ressource rare. De nouveaux indicateurs d'efficience, comme la valeur ajoutée par mètre cube d'eau définitivement consommée (déduction faite de l'eau qui retourne aux fleuves ou à la nappe) devraient être pris en compte et servir de critères de choix des spéculations et des pratiques culturales. Dans cette optique, il est probable que la culture du paddy et celle de la canne à sucre, fortement consommatrices d'eau, apparaîtront comme peu recommandables. D'autres techniques d'irrigation plus économes en eau, comme l'irrigation par aspersion, ou même le goutte à goutte, devraient apparaître comme rentables. Enfin, d'autres schémas de mise en valeur permettant le recyclage optimal de l'eau pourraient faire leur apparition, avec, comme corollaire, la nécessité d'une gestion rigoureuse du sel dans tout le bassin versant.

Dans le choix des spéculations et l'appréciation des avantages comparatifs, il est de plus en plus nécessaire de considérer non l'emploi direct et la valeur ajoutée directe procurés par la production de telle ou telle denrée agricole, mais l'emploi total, et la valeur ajoutée totale, directs, indirects et induits procurés localement et au plan national par l'ensemble de la filière ou complexe d'activité correspondant. L'intensification agricole s'accompagne normalement d'une croissance des multiplicateurs d'emploi et de valeur ajoutée. Ainsi, dans les pays où l'irrigation est efficace, un emploi direct de production agricole irriguée est la source de quatre emplois totaux, dont trois non agricoles, à l'amont et à l'aval du processus de production, et induits par l'utilisation des revenus correspondants. Un périmètre irrigué, qui représente un investissement lourd, ne peut se justifier que s'il permet non seulement des rendements forts, mais aussi des multiplicateurs d'emploi et de valeur ajoutée, si possible locaux, également élevés. Ainsi, un périmètre produisant des céréales dans des exploitations familiales ne dégageant qu'un surplus faible au-delà de l'autoconsommation n'est à coup sûr pas rentable, puisque l'effet multiplicateur de cette production est nécessairement très faible. Certaines spéculations se prêtent beaucoup mieux que d'autres au développement de filières locales : la production fourragère, avec les filières lait et viande, est à cet égard plus intéressante *a priori* que la production du paddy qui n'offre en aval que peu de possibilités de transformation.

4.3. L'importance croissante des interactions milieu urbain-milieu rural

L'ère de l'agriculture administrée par des « projets », offices ou autres institutions polyvalentes est révolue. L'ON offre un excellent modèle de recentrage réussi sur les missions essentielles qui doivent rester l'apanage du service public. Encore faut-il que les fonctions dont l'Office se dessaisit puissent être effectivement et efficacement prises en charge par le secteur privé, si possible local, et les collectivités locales. Il est donc de plus en plus impératif que la région dispose d'un réseau de villes attractives, dynamiques, créatrices d'emplois, bien connectées entre elles et avec leur hinterland, capables d'apporter les services nécessaires à la transformation de l'économie rurale, productives et solvables.

C'est loin d'être le cas aujourd'hui, et l'assoupissement de la ville de Ségou, l'état déplorable des infrastructures de Niono et le sous-équipement de la région en routes et pistes praticables ont sans doute dans le passé pesé lourdement sur l'efficacité des interventions de l'ON. Il serait intéressant de se demander à quoi la ville de Niono pourrait aujourd'hui ressembler et quels services elle pourrait apporter aux ruraux si l'équivalent de un pour cent des sommes dépensées par l'ON depuis trois décennies avait été consacré à l'équipement et à la gestion de cette ville !

La relative faiblesse du processus d'urbanisation de la région de Ségou s'explique sans doute en partie par les options qui ont été prises dans le passé (priorité à la riziculture en exploitations familiales, mais grands aménagements faisant appel à des entreprises étrangères..) et par le mode de gestion qui présidait à l'ON comme dans tous la plupart des offices de mise en valeur mis en place en Afrique : ces offices, se substituant aux structures administratives classiques, avaient tendance à tout faire par eux-mêmes, de l'aménagement primaire à la vente du produit fini en passant par la recherche agronomique et les services sociaux.

Cette conception de l'intervention publique a été fondamentalement remise en question par les réformes engagées dans le cadre de l'ajustement structurel ; il faut en tirer toutes les conséquences dont l'une, et non des moindres, est d'accepter que le développement rural et le développement urbain sont indissociables.

Faute d'une reprise du processus de division du travail entre producteurs et consommateurs de denrées alimentaires et donc du processus d'urbanisation, l'ON risquerait de se condamner à une sorte de repli sur l'autosuffisance alimentaire locale, et de se retrouver avec une majorité d'exploitations incapables d'investir et de payer les intrants faute de revenus monétaires suffisants.

La maquette provisoire de l'économie locale de Ségou, rappelée ci-après, table sur un niveau moyen d'urbanisation de la région de Ségou de 30 % en 2020, contre 17 % aujourd'hui. Les taux de croissance urbaine que cette hypothèse implique peuvent paraître excessifs. Pourtant, un niveau moyen d'urbanisation de 30 % en 2020 dans la région du Mali la mieux dotée en ressources naturelles n'aurait rien d'extravagant, au contraire.

Cette image du peuplement futur, dont il faut tirer les implications démo-économiques et socio-économiques pour la ville de Ségou et son hinterland, met en évidence l'importance croissante des interactions entre chaque ville et sa zone d'influence rurale : d'ici 2020, il faut par exemple s'attendre à une multiplication par dix des flux de personnes, de biens et de services qui entrent et sortent de chaque ville à destination des autres villes et du milieu rural. Gérer au mieux cette croissance des échanges villes-campagne, ainsi que la transformation rapide des zones périurbaines, va devenir l'un des objectifs qui devront guider la transformation des institutions et l'un des principaux enjeux de l'aménagement du territoire et de la gestion communale.

L'ON fournit un exemple de l'évolution nécessaire des rapports entre institutions au sein de la région. S'il est vrai que le sort de l'ON et des agriculteurs qu'elle assiste est intimement lié à celui des villes de la région, alors, il paraît indispensable que les communes urbaines soient partie prenante dans les réflexions sur l'avenir de l'ON, qu'elles soient consultées à toutes les phases d'élaboration du schéma directeur, et qu'elles soient bien conscientes de leurs propres responsabilités en matière d'appui au milieu rural et à l'agriculture. Donc, la commune de Ségou devrait être invitée à faire partie du comité de suivi de l'étude du schéma directeur de l'ON.

L'ON devrait aussi, à l'avenir, accorder la plus grande attention à la santé des villes de sa zone d'influence : première entreprise de la région, elle doit tout faire pour devenir un moteur de la prospérité urbaine. Elle doit par exemple se comporter en entreprise citoyenne, c'est-à-dire, entre autre, contribuer **massivement** au budget des communes, quitte à disposer d'un siège au « conseil économique et social » de ces communes.

Elle doit aussi, chaque fois que possible, chercher à impliquer au maximum les entreprises locales, et opter pour des modalités d'investissement et d'entretien qui facilitent ce processus, quitte à prendre quelques risques. D'après les études en cours du schéma directeur, on peut s'attendre à un flux de dépenses d'investissement de l'ON de l'ordre de 25 milliards FCFA par an pendant vingt ans, et à un flux de dépenses d'entretien des réseaux primaires, secondaires et tertiaires de l'ordre de 2 milliards par an. L'ON et la communauté des opérateurs économiques de Ségou pourraient par exemple se rencontrer périodiquement pour mettre au point et suivre les progrès d'un « plan de reconquête » du marché des travaux publics engendré par l'ON : si, à terme, les opérateurs économiques de Ségou pouvaient capter 10 % de ces flux de dépense, cela représenterait près de 3 milliards FCFA de chiffre d'affaires par an.

4.4. La mobilisation des ressources locales, première condition d'une relance durable du développement local

Le processus d'ajustement structurel qui s'est imposé aux États, aux organismes para-étatiques et au secteur privé s'imposera aussi aux régions, aux communes et aux communautés rurales. Chaque entité décentralisée devra compter davantage sur la mobilisation de ses propres ressources, et ne pourra faire

appel aux ressources extérieures que si elle fait la preuve que ces ressources seront efficacement utilisées, en complément des ressources propres.

Les communes peuvent en théorie mobiliser localement beaucoup plus de ressources qu'elles ne le font actuellement. Encore faut-il qu'elles puissent démontrer à leur opinion publique que ce prélèvement public est efficace, ce qui n'est pas toujours le cas. En toute hypothèse, une croissance soutenue des ressources communales, sans laquelle les communes ne pourraient recourir à l'emprunt, ne peut être assurée que si l'économie locale sur laquelle ces ressources sont prélevées est prospère.

Les entités décentralisées (région, communes communautés rurales) sont donc confrontées à plusieurs défis. Le premier est de faire la preuve que les investissements dont elles ont hérité n'ont pas été réalisés en pure perte, qu'elles sont en mesure de se les "approprier" et d'en tirer un meilleur parti que par le passé. Le deuxième défi est de convaincre les opérateurs économiques locaux, nationaux et étrangers, l'État et les partenaires extérieurs de continuer à investir sur leur territoire. Dans le cas de la région de Ségou, qui a été relativement favorisée dans le passé, ceci n'est pas évident. Le troisième défi est d'accroître **considérablement** la mobilisation des ressources locales nécessaires au développement. L'économie locale dont les contours ont été précisés par cette étude peut en théorie supporter un prélèvement local dix fois supérieur à ce qu'il est aujourd'hui. Encore faut-il que les ménages et les opérateurs économiques soient convaincus de la nécessité et de l'efficacité de ces prélèvements. Les communes doivent aider tous les acteurs à se doter d'une vision, d'un grand projet à la fois mobilisateur et réaliste, et montrer ce que l'action publique locale peut apporter à la réussite de ce grand projet. Elles doivent aider les opérateurs à saisir les opportunités qui se présenteront, tout en limitant les risques et en maximisant les chances de succès sur la durée.

L'image 2020 du cercle dans la région de Ségou et dans l'économie nationale qui est esquissée ici ne prétend pas répondre à ces ambitions. Mais elle peut fournir une première base au processus de réflexion stratégique qui devrait se dérouler dans les mois à venir.

5. UNE IMAGE DÉMO-ÉCONOMIQUE DU CERCLE DE SÉGOU À L'HORIZON 2020, DANS SON CONTEXTE RÉGIONAL

5.1. Bref rappel méthodologique

L'un des objectifs des études ECOLOC est de donner aux diverses parties impliquées dans le développement local les moyens de resituer leurs interventions dans le temps long et de prendre ainsi la mesure des changements structurels auxquels tous les acteurs sont confrontés. Dans les études ECOLOC, cette question des changements structurels est abordée principalement sous les deux angles complémentaires des dynamiques spatiales et des dynamiques démo-économiques, à l'échelle de temps de la génération (rétrospective 1960-1990, et vision 2020) et aux diverses échelles géographiques pertinentes, en l'occurrence la commune, la zone urbano-centrée couverte par l'étude, la région, le pays et, pour certaines questions, la sous-région Afrique de l'Ouest. L'analyse spatiale est développée dans une autre partie du rapport. La rétrospective démo-économique a été évoquée dans les sections précédentes, et quelques coups de projecteur prospectifs ont été donnés sur certains thèmes comme celui des perspectives à long terme de la mise en valeur hydro-agricole. L'objet de cette section est d'esquisser des éléments d'une image démo-économique à long terme de la zone d'étude dans son contexte régional et national.

Une telle image est inévitablement caricaturale (le nombre de variables et de relations pris en compte est restreint) et arbitraire (d'autres jeux d'hypothèses que ceux prise en compte pour construire l'image présentée sont concevables). Le recours à la modélisation permet d'obtenir une image quantifiée, globale, et dotée d'un certaine cohérence. Mais les données chiffrées ainsi obtenues n'ont pour seul but que de mettre en évidence les tendances lourdes, les dynamiques, et les interdépendances entre certaines variables clef. Cette image du futur est avant tout un outil pédagogique, destiné à faciliter l'émergence d'un consensus sur les enjeux du développement local, et non un outil de projection destiné à servir de base à la programmation.

5.2. Esquisse d'image démo-économique du Mali

L'image 2020 du peuplement et de l'économie réelle du Mali dérivée du modèle ECOLOC n'a d'autre prétention que de fournir le cadre de référence national de la région et de la zone d'étude, en l'occurrence le Cercle de Ségou. L'image nationale présentée ici repose sur l'hypothèse d'une croissance économique soutenue, au taux moyen de 5.8 % entre 1998 et 2020, dont les moteurs sont, entre autres, la spécialisation et la division du travail (entre villes et hinterland, entre régions), l'exploitation des opportunités offertes par les divers marchés (local, national, sous-régional), la mobilité régionale et sociale (poursuite du processus de redistribution du peuplement au sein du pays et de la sous-région) et la mobilisation des ressources locales, complétées par l'aide extérieure.

De 1998 à 2020, la population totale du Mali passerait ainsi de 10.0 à 16.3 millions d'habitants, la population rurale passerait de 7.5 à 10.3 millions d'habitants, la population urbaine serait multipliée par 2.5, passant de 2.4 à 6 millions d'habitants, et le niveau d'urbanisation croîtrait de 24 % à 37 %. Cette image table aussi sur une déconcentration notable du peuplement et de la croissance urbaine au profit des pôles régionaux les mieux placés, dont la population pourrait en moyenne tripler, alors que celle de l'agglomération de Bamako ne ferait "que" doubler. Entre 1998 et 2020, le poids de Bamako dans la population totale du Mali continuerait cependant à croître, de 10 % à 12 %, mais son poids dans la population urbaine totale commencerait à baisser de 42 % à 33 %.

Selon cette image, le PIB urbain quadruplerait en prix constants de 860 à 3 560 mds, le PIB rural serait multiplié par 2.8, de 990 à 2 780 mds, et le PIB total ferait plus que doubler, de 2850 à 6300 mds. Le PIB moyen par habitant augmenterait des deux tiers en milieu urbain (de 350 à 590 KFCA) et doublerait en milieu rural (de 130 à 270 KFCFA). Grâce au développement du marché intérieur et du marché régional, la valeur ajoutée agricole marchande connaîtrait la croissance la plus élevée de tous les secteurs et serait multipliée par 3.6 entre 1998 et 2020. Malgré ce fort développement de l'agriculture appuyé en grande partie sur le marché intérieur et régional, la contribution directe du secteur primaire au PIB ne serait plus que de 32 % contre 37 % en 1998, et le milieu rural ne contribuerait plus que pour 44 % au PIB total, contre 54 % en 1998. Le poids de Bamako dans le PIB resterait stable, aux environs de 29 %, mais le PIB moyen par habitant y serait encore trois fois plus élevé que dans le reste du pays (940 KFCFA contre 310 en moyenne hors Bamako).

Les ratios de productivité entre secteurs baisseraient notablement : de 2.7 à 2.2 pour le rapport de productivité urbain / rural, et de 3.0 à 1.6 pour le rapport de productivité non agricole / agricole. Le rapport de productivité entre le secteur informel et le secteur agricole chuterait à 1.2, contre 1.5 en 1998. Cette valeur faible, comparable au différentiel de coût de la vie entre le milieu urbain informel et le milieu rural, signifie que l'attractivité du milieu urbain aura alors beaucoup baissé, et que le processus d'urbanisation entrera dans une phase de ralentissement.

L'image 2020 de l'Afrique de l'Ouest décrite dans l'étude WALTPS table sur une grande mobilité régionale et sur une valorisation du potentiel de croissance des échanges régionaux. Ainsi, au Mali, le niveau d'ouverture aux échanges régionaux (importations plus exportations régionales sur PIB) atteindrait 23 % contre 10 % en 1998, ce qui se traduirait par une multiplication par huit des échanges entre le Mali et les autres pays de la région.

Retenons encore de cette esquisse d'image démo-économique 2020 que, entre 1998 et 2020, la surface totale urbanisée devrait tripler, et même quadrupler en dehors de la capitale ! Les flux de marchandises et de personnes entre les villes et leur hinterland et les flux interurbains devraient décupler.

MALI **ANNEE 2020**

EFFECTIFS, PRODUCTIVITE ET VALEUR AJOUTEE DES DIVERSES CATEGORIES DE POPULATION

POPULATIONS EN MILLIERS D'HABITANTS

VALEURS EXPRIMEES EN MILLIARDS DE FCFA ET EN 1000 FCFA PAR HABITANT, PRIX CONSTANTS BASE 1998

		BAMAKO	AUTRES	URBAINE	RURALE	TOTALE	RATIO CAP./TOTA	RATIO URB/TOTA
POPULATION								
POPULATION AGRICOLE	PP	14	1230	1245	8036	9281	0%	13%
POP NON AGRICOLE INFORMELLE	PNP1	1361	1968	3329	1587	4915	28%	68%
POP NON AGRICOLE MODERNE	PNP2	583	843	1427	680	2107	28%	68%
POP NON AGRICOLE TOTALE	PNP	1944	2811	4755	2267	7022	28%	68%
POP TOTALE P	P	1959	4041	6000	10303	16303	12%	37%
PART DE LA POPULATION AGRICOLE DANS LA POPULATION TOTALI	PP/P	0.01	0.30	0.21	0.78	0.57		
PART DE LA POP. NON AGRICOLE MODERNE DANS LA POPULATION	PNP2/P	0.30	0.21	0.24	0.07	0.13		
VALEUR AJOUTEE PAR HABITANT AUX PRIX DU MAR								
POP AGRICOLE	y(PP)	388	332	333	250	261	1.5	1.3
POP NON AGRICOLE INFORMELLE	y(PNP1)	438	307	361	253	326	1.3	1.1
POP NON AGRICOLE MODERNE	y(PNP2)	2112	847	1364	547	1100	1.9	1.2
POP NON AGRICOLE TOTALE	y(PNP)	940	469	662	341	558	1.7	1.2
POP TOTALE	y	936	427	593	270	389	2.4	1.5
RATIO DE PRODUCTIVITE INFORMELLE / AGRICOLE	y(PNP1) / y(PP)	1.1	0.9	1.1	1.0	1.2		
VAL AJOUTEE TOTALE AUX PRIX DU MARCHE								
POP AGRICOLE	Y(PP)	6	409	414	2006	2420	0%	17%
POP NON AGRICOLE INFORMELLE	Y(PNP1)	596	604	1200	401	1601	37%	75%
POP NON AGRICOLE MODERNE	Y(PNP2)	1232	714	1946	372	2318	53%	84%
POP NON AGRICOLE TOTALE	Y(PNP)	1828	1318	3146	773	3919	47%	80%
POP TOTALE	Y	1833	1727	3560	2779	6339	29%	56%
REPARTITION DU PIB ENTRE LES MILIEUX		29%	27%	56%	44%	100%		
VALEUR AJOUTEE DES SECTEURS								
POP AGRICOLE	A	9	312	321	1739	2059		
POP NON AGRICOLE INFORMELLE	B1	594	704	1299	670	1969		
POP NON AGRICOLE MODERNE	B2	1230	711	1941	370	2311		
POP NON AGRICOLE TOTALE	B	1824	1415	3240	1040	4280		
POP TOTALE	Y	1833	1727	3560	2779	6339		
PART DE L'AGRICULTURE DANS LE PIB	A/Y	0%	18%	9%	63%	32%		
REPARTITION DU PIB ENTRE LES MILIEUX		29%	27%	56%	44%	100%		

MALI

PRINCIPAUX AGREGATS DES COMPTES NATIONAUX ANNEE 2020
ECONOMIE REELLE

VALEURS EXPRIMEES EN MILLIARDS DE FCFA ET EN 1000 FCFA PAR HABITANT, PRIX CONSTANTS BASE 1998

	SECTEUR PRIVE	SECTEU PUBLIC	TOTAL PAYS	MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL	TAUX DE CROISSANC 1998 -2020 TOTAL	URBAIN	RURAL
CONSOMMATION	4056	1083	5139	3001	2138	5.3	6.5	3.9
INVESTISSEMENT BRUT	1328	402	1730	1130	601	6.0	6.6	4.9
EPARGNE INTERIEURE BRUTE	903	162	1065	477	588	7.7	8.3	7.3
BALANCE INVESTISSEMENT - EPARGNE	426	240	666	653	13	4.1	5.7	-8.2
EXPORTATIONS FOB TOTALES			1992			8.1		
DONT EXPORTATIONS VERS LA REGION			945			10.0		
DONT EXPORTATIONS VERS LE RESTE DU MONDE			1046			6.9		
IMPORTATIONS CIF TOTALES			2521			6.3		
DONT IMPORTATIONS DE LA REGION			541			9.9		
DONT IMPORTATIONS DU RESTE DU MONDE			1980			5.7		
TRANSFERTS COURANTS NETS RECUS DU RDM	-47	-198	-245			10.4		
TRANSFERTS COURANTS PAYES A LA REGION	75		75			7.0		
TRANSFERTS COURANTS RECUS DE LA REGION	183		183					
BALANCE IMPORT - EXPORT TOTALES			530			2.7		
BALANCE IMPORT - EXPORT - TRANSFERTS COURANTS			666			4.1		
TRANSFERTS EN CAPITAL RECU DE LA REGION	0	0	0					
TRANSFERTS EN CAPITAL RECU DU RDM	65	601	666			4.1		
PRODUIT INTERIEUR BRUT AU COUT DES FACTEURS	4601	436	5036	2672	2364	5.7	6.8	4.7
TAXES INDIRECTES ET TAXES IMPORT-EXPORT		1303	1303	888	415	6.0	6.5	5.1
PRODUIT INTERIEUR BRUT AUX PRIX DU MARCHE	4601	1739	6339	3560	2779	5.8	6.7	4.8
TAUX D'INVESTISSEMENT BRUT	0.29	0.23	0.27	0.32	0.22			
PRODUIT INTERIEUR BRUT PAR HABITANT			389	593	270	3.4	2.4	3.3

5.3. Esquisse d'image démo-économique de la région et du Cercle de Ségou

La région de Ségou, dont le cercle constitue le pôle principal, devrait voir son poids dans la population totale du pays retrouver un trend de croissance lente, après la période d'assoupissement des décennies 1980-1990. Le poids de la région de Ségou dans l'économie malienne devrait ainsi retrouver à long terme le même niveau que celui atteint en 1985, de l'ordre de 16 %.

L'image démo-économique 2020 du Cercle de Ségou, cohérente avec l'image nationale présentée précédemment, repose aussi sur l'hypothèse d'une relance de la croissance économique locale basée sur la conquête de nouveaux marchés, notamment dans le secteur agro-alimentaire, le tourisme et les services.

5.3.1. Le peuplement du cercle dans le contexte régional

Selon l'image présentée, la population totale du cercle passerait de 500 000 habitants en 1998 à 950 000 habitants en 2020. La population rurale continuerait à croître de 340 000 à 510 000 habitants, et la population urbaine totale passerait de 160 000 à 440 000 habitants, soit une multiplication par un facteur 2.8 en un quart de siècle (souvenons-nous que cette population urbaine a plus que décuplé entre 1960 et 1998). Le réseau urbain du cercle comprendrait, outre Ségou qui rassemblerait quelque 230 000 habitants, Markala et Dioro qui auraient entre 30 000 et 50 000 habitants, deux ou trois centres agro-industriels de 15 000 à 30 000 habitants, dont Sansanding et Dougabougou, et une dizaine de petits bourgs ruraux de 5 à 10 000 habitants répartis le long des vallées et sur les principaux axes de communication.

5.3.2. La croissance économique

En prix constants, le PLB du cercle serait multiplié par 3.8 d'ici 2020, pour atteindre environ 410 mds. Le PLB rural triplerait, et le PLB urbain devrait doubler tous les dix ans , passant de 52 à quelque 230 mds. La valeur ajoutée du secteur primaire devrait être multipliée par 3.3, celle du secteur moderne non agricole devrait presque quintupler et celle du secteur informel, qui devrait accueillir 170 000 nouveaux venus, soit près de 40 % de la croissance démographique totale, devrait être multipliée par près de quatre. Le secteur primaire proprement dit représenterait encore 37 % du PLB, contre 43 % en 1998 (et 50 % en 1960).

La part de Ségou dans le PLB total croîtrait de 34 % en 1998 à 38 % en 2020. Celle des autres centres urbains du cercle (dont le nombre augmente avec le classement dans le milieu urbain d'une dizaine de petits centres de plus de 5 000 habitants) passerait de 13 % à 18 %, et celle du milieu rural décroîtrait de 52 % à 44 %.

Les "productivités" moyennes, ou valeurs ajoutées par habitant, devraient être multipliées par 2.0 dans le secteur primaire, par 1.8 dans les secteurs non agricoles, et par 2.0 en moyenne générale. L'écart de "productivité" entre les secteurs non agricole et agricole baisserait de 2.4 à 2.0. Quant à l'écart de "productivité" urbain/rural, il devrait baisser notablement, de 2.0 en 1998 à 1.5 en 2020, soit un niveau nettement plus faible qu'en moyenne nationale (2.2), en raison de la forte intensification attendue tant dans l'agriculture que dans l'élevage et des développements du complexe primaire.

Les échanges du cercle avec l'extérieur devraient croître en moyenne à deux points de plus que le PLB, soit à 7 ou 8 % avec le reste du monde hors Afrique de l'Ouest, à 10 % par an avec la région Afrique de l'Ouest, et à 8 % par an avec le reste du Mali. Le coefficient d'ouverture du cercle aux échanges avec la région (ou rapport import plus export sur PLB) devrait ainsi croître de 0.09 en 1998 à 0.20 en 2020, cependant que le ratio d'ouverture aux échanges totaux croîtrait de 0.97 à 1.32.

ZONE DE SEGOU MATRICE DE COMPTABILITE SOCIALE ANNEE 2020

VALEURS EXPRIMEES EN MILLIARDS DE FCFA ET EN 1000 FCFA PAR HABITANT, PRIX CONSTANTS BASE 1998

ECONOMIE REELLE

	MENAGES		ADMINISTRATIONS		DEMANDE FINALE DE LA ZONE	BIENS ET SERVICES	ACTIVITES DE LA ZONE		TOTAL ZONE	COMPTES DE CAPITAL				TOTAL ZONE	RESTE DU PAYS :			REGION	EXTERIEUR	GRAND TOTAL
	URBAINS	RURAUX	LOCALES	CENTRALE			URBAINES	RURALES		MENAGES URBAINS	MENAGES RURAUX	ADMINISTRATIONS LOCALES	ADMINISTRATIONS CENTRALES		ADM CEN	AUTRES	TOTAL			
MENAGES URBAINS	2	0					152		152					154		6	6	5	1	166
MENAGES RURAUX	1	0						157	157					157		3	2	6	1	166
ADMINISTRATIONS LOCALES	1	0					5	7	12			5		24	3		3			24
ADMINISTRATION CENTRALE DANS LA ZONE															26		26			26
DEMANDE FINALE DE LA ZONE	151	129	15	31						41	31	10	56	423						423
BIENS ET SERVICES					403		144	134	278					682		157	157	53	53	598
ACTIVITES URBAINES						350								350						350
ACTIVITES RURALES						302								302						302
ACTIVITES LOCALES TOTALES						652								652						652
COMPTE DE CAPITAL MENAGES URBAINS	28		3								10			41						41
COMPTE DE CAPITAL MENAGES RURAUX		30	2											31						31
COMPTE DE CAPITAL ADM. LOCALES			4											4	3		3		8	15
CTE CAP. ADM. CENTRALE DANS LA ZONE				5										5	29		29			34
TOTAL INTERIEUR	182	159	24	36	403	652	301	298	599	41	31	15	34		61	168	226	64		
ADMINISTRATION CENTRALE	1	0				27	16	14	30					58					32	90
RESTE DU PAYS HORS ADMINISTRATION	5	2				147								154						154
TOTAL RESTE DU PAYS	6	2				175	16	14	30					212						212
REGION						50								50					34	84
RESTE DU MONDE	7	4				100									29	-10	-12			97
GRAND TOTAL	195	165	24	36	403	978	317	312	629	41	31	15	34		90	158	214	64	67	

ZONE DE SEGOU ANNEE 2020

POPULATION, VALEUR AJOUTEE ET PRODUCTIVITES PAR SECTEUR ET PAR LIEU

SOURCE : MODELE ECOLOC

POPULATIONS EN MILLIERS D'HABITANTS, VALEURS AJOUTEES EN MILLIONS FCFA, VALEURS AJOUTEES PAR HABITANTS EN 1000 FCFA

SECTEUR OU ACTIVITE	POPULATION CONCERNEE					VALEUR AJOUTEE						VALEUR AJOUTEE PAR HABITANT				
	SEGOU	AUTRES VILLES	MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL	ZONE DE SEGOU	SEGOU	AUTRES VILLES	MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL	ZONE DE SEGOU	% DU PIB HORS DTX-M	SEGOU	AUTRES VILLES	MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL	ZONE DE SEGOU
AGRICULTURE IRRIGUEE	2.0	10.0	12.0	54.7	66.7	987	5050	6037	16254	22292	5.8%	493	505	503	297	334
(DONT CANNE A SUCRE)		5.3	5.3	8.0	13.3		973	973	1460	2434	0.6%		182	182	182	182
(DONT PADDY)		2.0	2.0	38.0	40.0		376	376	7146	7522	2.0%	ERR	188	188	188	188
AUTRE AGRICULTURE ET SYLVICULTURE		9.6	9.6	195.7	205.3		926	926	20855	21781	5.7%	ERR	96	96	107	106
ELEVAGE	9.0	74.7	83.7	140.5	224.3	4763	17734	22497	78840	101337	26.4%	527	237	269	561	452
PECHE	2.4	7.5	9.9	7.1	16.9	649	1996	2645	2345	4990	1.3%	268	268	268	332	295
TOTAL SECTEUR PRIMAIRE	13.5	101.8	115.2	398.0	513.2	6398	25707	32105	118295	150400	39.2%	475	253	279	297	293
SECTEUR INFORMEL	155.4	71.7	227.0	78.6	305.6	62475	20729	83204	34734	117939	30.8%	402	289	367	442	386
PME ET PMI	24.7	7.0	31.7	12.8	44.5	19123	2949	22072	9266	31339	8.2%	773	424	696	722	704
ENTREPRISES	24.5	17.7	42.3	10.1	52.4	31489	12262	43751	8003	51755	13.5%	1284	692	1036	789	988
SERVICES PUBLICS MARCHANDS	8.5	2.5	11.0	4.7	15.7	5933	1070	7004	1444	8449	2.2%	699	430	639	305	539
ADMINISTRATIONS ET ONG	9.8	3.5	12.4	6.0	18.3	6007	1482	7489	2109	9598	2.5%	681	419	606	353	523
LOYERS NON IMPUTES DU SECT. MODERNE						9483	2608	12051	1657	13709	3.6%					
TOTAL SECT. MODERNE NON AGRICOLE	66.6	30.7	97.3	33.7	131.0	71995	20372	92367	22480	114847	30.0%	1081	663	949	668	877
TOTAL HORS DTI	235	204	440	510	950	140869	66808	207677	175509	383186	100.0%	598	327	472	344	403
CONTRIBUTION DES MILIEUX EN %	25%	21%	46%	54%	100%	37%	17%	54%	46%	100%						
DROITS ET TAXES SUR IMPORT ET EXPORT						15402	5319	20720	6731	27451						
TOTAL ZONE DE SEGOU	235	204	440	510	950	156271	72126	228397	182240	410637		664	353	520	357	432

5.3.3. Le marché régional et la transformation de l'agriculture et du secteur primaire

La croissance attendue des échanges du Cercle de Ségou avec le reste du pays et avec la région Afrique de l'Ouest, présentée dans le tableau ci-après, pourra paraître excessivement optimiste. Concernant les perspectives du marché régional, on peut se référer à l'étude WALTPS, ainsi qu'à l'esquisse de MCS du Mali à l'horizon 2020. A l'échelle de la région Afrique de l'Ouest, l'étude WALTPS montre que, dans l'hypothèse d'un bilan consolidé importations moins exportations agricoles voisin de zéro et dans le scénario tendanciel d'urbanisation, la production agricole commercialisée (au-delà de la consommation propre des agriculteurs) devrait croître en longue durée de 5 % par an en valeur. Ce taux de croissance moyen tient compte à la fois de la baisse tendancielle -et universelle- des prix relatifs des produits agricoles au producteur par rapport aux prix des autres biens et services, et de l'évolution des habitudes alimentaires qui se traduit par une diversification de la demande au profit de produits à plus haute valeur unitaire. Par agriculteur, cela représente une croissance du marché régional en valeur au taux moyen de 3.6 % en volume et une croissance du revenu monétaire net du coût des intrants au taux de 2.9 % par an, soit un doublement entre 1998 et 2020. Malgré la baisse des prix agricoles au producteur, le consommateur non producteur (en majorité urbain) verra le coût moyen de sa ration alimentaire augmenter du fait à la fois de la croissance des coûts de transformation et de commercialisation et de l'amélioration qualitative et quantitative de cette ration alimentaire. Cependant, la part du budget alimentaire dans la dépense totale des ménages devrait continuer à décroître lentement, comme cela a été le cas dans la plupart des pays de la région au cours des trois dernières décennies. La détérioration ou l'amélioration du bilan import-export de produits agricoles et alimentaires conduirait évidemment à modifier ces perspectives.

Retenons ici que, sur la longue durée, le potentiel de croissance du marché par agriculteur est important, et pratiquement sans limite : lorsque le niveau d'urbanisation passe de 10 % à 70 % (cas de l'Afrique subsaharienne en l'espace d'un siècle), le rapport du nombre de consommateurs non agriculteurs au nombre d'agriculteurs, qui gouverne l'évolution du marché par agriculteur, est multiplié par seize !

L'étude WALTPS montre d'autre part comment les marchés se restructurent dans l'espace régional, à partir et en fonction de l'évolution des réseaux de communication et des systèmes urbains. Un double mouvement de concentration spatiale et de diffusion à partir des pôles débouche sur une intégration progressive des micro-marchés qui sont au départ relativement isolés et incapables de résister à la pression des importations. Les conséquences les plus notables de cette restructuration des marchés sont :

- une tendance à la spécialisation des zones de production sur des produits de plus en plus diversifiés, sur la base d'avantages comparatifs résultant plus des conditions d'accès aux marchés que des strictes potentialités physiques ;

- la professionnalisation des exploitations conçues pour le marché et non pour l'autosuffisance locale;

- la forte croissance des échanges alimentaires à courte et moyenne distance (échanges ville-hinterland, échanges entre zones agroécologiques, tels que ceux entraînés par la consommation croissante de tubercules dans les zone céréalières et vice-versa ;

- la croissance (de 11 % à 15 % en trois décennies) du contenu en importation de la ration alimentaire moyenne. Contrairement aux idées reçues, et sauf sur la façade atlantique, ce contenu en importation est encore très modeste dans la plupart des pays de la région ;

- et, corollaire du point précédent, la croissance encore plus forte du commerce intrarégional, au taux moyen de l'ordre de 10 % par an pour les produits agro-alimentaires (doublement tous les sept ans). Ainsi, la part des importations alimentaires des pays d'Afrique de l'Ouest qui proviendraient d'autres pays de la région passerait de 10 % à 50 % à long terme.

ZONE DE SEGOU BILAN DU COMMERCE EXTERIEUR ANNEE 2020

VALEURS EXPRIMEES EN MILLIARDS DE FCFA ET EN 1000 FCFA PAR HABITANT, PRIX CONSTANTS BASE 1998

COMMERCE EXTERIEUR TOTAL	BIENS ET SERVICES COURANTS	D'INVESTISST	TOTAUX	VALEUR A L'ANNEE 1998	TAUX DE CROISSANCE 1998	-2020
IMPORTATIONS						
"IMPORTATIONS" DU RESTE DU PAYS AUX PRIX DU MARCHE	119	28	147	27	5.0%	
IMPORTATIONS DE LA REGION ET DU MONDE AUX PRIX DU MARCHE	144	61	205	50	6.6%	
MARGES SUR IMPORT "IMPORTES" DU RESTE DU PAYS	9	3	11	3	6.6%	
MARGES LOCALES SUR IMPORTATIONS	31	13	44	11	6.6%	
TAXES D'IMPORTATION (DTI)	16	4	21	5	6.4%	
IMPORT. BIENS CIF HORS DTI & MARGES	208	68	276	58	7.3%	
DONT "IMPORTATIONS" DU RESTE DU PAYS			147	27	5.0%	
DONT IMPORTATIONS DE LA REGION			50	9	10.5%	
DONT IMPORTATIONS DU RESTE DU MONDE			100	28	5.9%	
DONT IMPORTATIONS ENREGISTREES			249	55	7.1%	
DONT IMPORTATIONS NON ENREGISTREES			28	3	10.4%	
EXPORTATIONS						
"EXPORTATIONS" VERS LE RESTE DU PAYS			157	27	5.4%	
EXPORTATIONS VERS LA REGION TTC			53	6	10.1%	
EXPORTATIONS VERS LE RESTE DU MONDE TTC			53	13	6.6%	
EXPORTATIONS TOTALES TTC			264	46	6.2%	
DONT EXPORTATIONS NON ENREGISTREES			28	3	10.4%	
DONT TAXES D'EXPORTATION			7	1	7.4%	
RATIO D'OUVERTURE TOTAL : X FOB + M CIF / PRODUIT LOCAL BRUT			1.50	0.97		
RATIO D'OUVERTURE INTERIEUR : "X"+"M" RESTE DU PAYS / PLB			0.74	0.52		
RATIO D'OUVERTURE HORS RDP : X FOB + M CIF / PLB			0.57	0.47		
COMMERCE INTRAREGIONAL						
IMPORTATIONS DE LA REGION			50	9	10.5%	
EXPORTATIONS VERS LA REGION			53	6	10.1%	
PROPORTION DES IMPORTATIONS PROVENANT DE LA REGION			0.11	0.06		
RATIO D'OUVERTURE INTRAREGIONALE : X + M INTRAREG. / PLB			0.23	0.09		
COMMERCE AVEC LE RESTE DU MONDE						
IMPORTATIONS DU RDM			100	28	5.9%	
EXPORTATIONS VERS RDM			53	13	6.6%	
PART DU RESTE DU MONDE DANS LES EXPORTATIONS			0.20	0.28		
RATIO D'OUVERTURE AU RESTE DU MONDE : X + M RDM / PLB			0.37	0.38		

Retenons ici que les perspectives offertes par les pays de la région, limitrophes ou plus lointains, sont très porteuses, mais que le marché sera de plus en plus concurrentiel. Seules les denrées périssables pourront être protégées de la concurrence d'autres pays de la région plus performants.

Si la grande masse du marché auquel s'adresseront les agriculteurs du cercle se situe dans la région Afrique de l'Ouest, le reste du monde offre sûrement des perspectives intéressantes dans des créneaux spécifiques, comme les condiments. Prenons l'exemple des cornichons. Les coûts de production au Maroc ayant fortement augmenté, les conserveries françaises de cornichons de 24 à 36 millimètres (les préférés des consommateurs français) s'approvisionnent maintenant à Madagascar. Pourquoi ne pas produire une partie de ces cornichons (et des tomates de contre-saison, et du safran, etc.) dans la région de Ségou ?

5.3.4. L'épargne et l'investissement

L'installation de la population et des activités dans le territoire et les autres formes d'accumulation de capital productif requerront un taux d'investissement élevé, de l'ordre de 26 %. L'épargne intérieure devrait contribuer à près des deux tiers des investissements, contre environ 40 % en 1998, mais le cercle devrait continuer à recevoir des transferts nets en capital du reste du pays et du monde de l'ordre de 10 % de son PLB, avec une proportion croissante d'origine privée.

5.3.5. Les objectifs de développement économique et social et la question de l'emploi et des revenus

L'image démo-économique esquissée ici invite à aborder la question de l'évolution à long terme de l'emploi et des revenus non pas dans le cadre de chaque secteur pris isolément, ou du milieu urbain ou du milieu rural, mais dans celui plus vaste des complexes d'activité, et notamment du complexe primaire. Une agriculture performante (à production élevée par agriculteur) crée beaucoup plus d'emplois au total (en comptant les emplois indirects secondaires et tertiaires) qu'une agriculture de subsistance. La meilleure façon de lutter contre la pauvreté rurale est de favoriser la mobilité de la population, la division du travail entre l'agriculture et les autres secteurs, et l'urbanisation.

C'est pourquoi, dans l'image proposée, la forte croissance de la production agricole du cercle s'effectuerait avec une croissance plus modérée de la population agricole rurale. La production agricole totale par agriculteur pourrait ainsi doubler et la production agricole marchande (ou surplus commercialisé) par agriculteur triplerait, permettant un doublement des revenus monétaires nets par agriculteur. Le doublement de la production agricole totale par agriculteur (ou "productivité") implique une intensification agricole et une croissance plus que proportionnelle de la consommation d'intrants. En conformité avec l'évolution de la demande en provenance des villes, du reste du pays et bien entendu -mais secondairement - du monde, les spéculations à valeur marchande élevée, capables de payer les équipements, les services et les intrants et de rémunérer les exploitants, doivent se développer davantage que les spéculations à faible valeur telles que les céréales et autres "matières premières" alimentaires (y compris le sucre..).

5.3.6. Une image 2020 du complexe primaire

A l'horizon 2020, les grandes lignes du complexe primaire pourraient être les suivantes (voir tableau) :

- population primaire : 510 000 habitants.
- population vivant des activités indirectes amont du primaire : 50 000 habitants
- population vivant des activités indirectes aval du primaire : 170 000 habitants
- multiplicateur de l'emploi primaire : 1.4 (contre 1.2 en 1998).
- valeur ajoutée primaire : 150 mds.
- valeur ajoutée des activités amont du secteur primaire : 25 mds;
- valeur ajoutée des activités aval du secteur primaire : 93 mds;
- multiplicateur de la valeur ajoutée primaire 1.8 (contre 1.6 en 1998).

Le complexe primaire fournirait ainsi un emploi et des revenus à 62 % de la population urbaine, à 90 % de la population rurale et à 77 % de la population totale du cercle. Ce même complexe primaire "expliquerait" 58 % de l'activité urbaine totale, 85 % de l'économie rurale totale, et 70 % de l'activité totale du cercle, soit un pourcentage presque égal à celui de 1998, bien que le pourcentage de la population primaire dans la population totale ait chuté de 46 % à 39 %.

ZONE DE SEGOU LE COMPLEXE PRIMAIRE EN 2020

CONTRIBUTION DES DIVERS MILIEUX AUX ACTIVITES DIRECTES ET INDIRECTES AMONT ET AVAL ET MULTIPLICATEURS D'EMPLOI ET DE VALEUR AJOUTEE

SOURCE : ENQUETES DE L'ETUDE ET MODELE ECOLOC

POPULATIONS EN MILLIERS D'HABITANTS, VALEURS AJOUTEES EN MILLIONS FCFA, VALEURS AJOUTEES PAR HABITANTS EN 1000 FCFA

SECTEUR ET TYPE D'ENTREPRISE	POPULATION CONCERNEE					VALEUR AJOUTEE (HORS DTI)							VALEUR AJOUTEE PAR HABITANT				
	SEGOU	AUTRES VILLES	MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL	ZONE DE SEGOU	SEGOU	AUTRES VILLES	MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL	ZONE DE SEGOU	CONTRIBUTION COMPLEXE	% DU PLB HORS DTI	SEGOU	AUTRES VILLES	MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL	ZONE DE SEGOU
SECTEUR PRIMAIRE	43	192	115	398	513	5395	25707	32102	118295	150397	100%	38%	475	253	279	297	293
ACTIVITES SECONDAIRES AMONT :																	
INFORMEL	4.6	2.2	6.8	3.0	9.9	1547	645	2450	1342	3832			402	289	365	442	389
PMC, PMI	0.9	0.5	1.0	0.4	1.4	896	126	934	456	1350			999	497	799	799	796
ENTREPRISES	1.0	0.2	1.2	0.6	1.8	1459	162	1622	541	2162			1478	799	1361	952	1194
SOUS-TOTAL SECONDAIRE AMONT	6.4	2.7	9.1	4.3	13.3	4095	931	4926	2339	7275	5%	2%	629	347	595	559	547
ACTIVITES TERTIAIRES AMONT																	
INFORMEL	16.1	6.4	22.5	5.7	28.2	6464	1848	8312	2525	10837			402	289	370	442	385
PMC, PMI	1.1	0.4	1.5	0.6	2.1	993	175	1169	521	1689			899	497	791	799	799
ENTREPRISES	1.8	0.4	2.2	1.2	3.4	2620	351	2971	990	3961			1478	799	1341	952	1173
ADMINISTRATIONS	0.9	0.5	1.3	0.5	1.7	758	145	899	179	1078			794	496	709	358	617
SOUS-TOTAL TERTIAIRE AMONT	19.9	7.5	27.4	8.0	35.4	10830	2520	13350	4195	17544	12%	6%	544	336	487	523	495
ACTIVITES SECONDAIRES AVAL :																	
INFORMEL	16.2	9.3	25.5	24.9	50.4	6519	3655	10264	11029	20233			402	289	361	442	401
PMC, PMI	1.9	0.8	2.8	1.8	4.6	1752	408	2160	1360	3520			899	497	768	799	773
ENTREPRISES	11.6	10.6	24.1	3.6	27.7	17124	9961	26274	3652	29926			1478	799	1088	952	1059
SOUS-TOTAL SECONDAIRE AVAL	29.7	22.7	52.4	30.3	82.7	25375	14024	38699	15987	53680	36%	14%	853	618	738	528	651
ACTIVITES TERTIAIRES AVAL																	
INFORMEL	42.7	17.6	60.3	12.4	72.7	17168	5093	22260	5486	27746			402	289	369	442	382
PMC, PMI	4.7	1.5	6.2	2.7	8.9	4174	757	4910	2104	7014			899	497	791	799	789
ENTREPRISES	2.1	0.6	2.8	1.4	4.0	3651	459	3510	1170	4680			1478	799	1328	952	1165
ADMINISTRATIONS													794	496	CRR	358	CRR
SOUS-TOTAL TERTIAIRE AVAL	49.4	19.7	69.1	16.5	85.6	24992	6309	30969	8760	39461	28%	10%	493	319	444	531	461
TOTAL AMONT ET AVAL	105.5	52.0	158.0	59.1	217.1	64892	23782	87345	30781	118150	79%	31%	612	434	553	521	544
TOTAL PRIMAIRE, AMONT ET AVAL	148.8	154.2	273.2	457.9	730.3	71287	49539	119589	149076	268539	179%	70%	597	314	437	326	368
CONTRIBUTION AU COMPLEXE EN %	21%	10%	31%	12%	43%	43%	15%	58%	20%	79%							
MULTIPLICATEUR					1.42					1.79							
COMPLEXE PRIM. EN % DE LA POPULATION	51%	74%	42%	90%	77%												
COMPLEXE PRIM. EN % DU PLB HORS DTI						52%	73%	58%	85%	70%							

La comparaison des tableaux 1998 et 2020 du complexe primaire met en évidence les changements de structure que devrait connaître le complexe primaire au cours des prochaines décennies. Les activités locales amont du secteur primaire (assistance technique et financière, fourniture de services et d'intrants, recherche appliquée, encadrement et animation des professions,..) devraient connaître le taux de croissance le plus élevé de tout le complexe primaire : ces activités représenteraient 7 % du PLB total en 2020 contre 3 % en 1998. Et la contribution des PME aux activités amont et aval du secteur primaire devrait sextupler, et connaître ainsi une croissance sensiblement plus forte que celle du secteur informel, ce qui traduit à la fois la professionnalisation de ce secteur et des activités liées et son intégration dans l'économie locale.

5.3.7. L'économie urbaine : activités motrices et complexes d'activité

L'image 2020 de l'économie du cercle table sur une multiplication par 4.4 en un quart de siècle de la valeur ajoutée urbaine, sur une multiplication par un facteur huit des échanges de biens et services entre les villes du cercle et le reste du pays, et sur une croissance de 60 % de la dépense moyenne par habitant urbain. Quels devraient être les moteurs principaux de cette croissance urbaine ? Quelles activités permettront aux citadins, dont le nombre doit tripler, non seulement de survivre, mais aussi d'accroître significativement leur standard de vie ? Comment pourront être financés la croissance et le réaménagement de l'espace urbanisé et l'accumulation de capital urbain public et privé ? L'image projetée tient-elle du rêve ou peut-elle être considérée comme réaliste ? Nous n'évoquerons ici que trois complexes d'activité dont la contribution à l'économie urbaine, et plus particulièrement à celle de Ségou, est peut être assez facilement projetée.

Les activités primaires en milieu urbain

Un premier élément de réponse à ces questions est fourni par l'image 2020 du complexe primaire évoquée précédemment. Dans toutes les villes, y compris la dizaine de petits bourgs ruraux qui devraient dépasser le seuil de 5 000 habitants, le quintuplement de la valeur ajoutée primaire devrait résulter d'une part de l'intensification du maraîchage intra- ou péri-urbain, et d'autre part du développement du petit élevage.

Les activités manufacturières du complexe primaire et l'économie urbaine

Quant aux activités manufacturières amont et aval du secteur primaire, dont la très grande majorité se situera en milieu urbain, on a vu qu'elles devraient constituer l'activité principale de quelque 160 000 citadins, soit près 36 % de la population urbaine, et engendrer 58 % de la valeur ajoutée urbaine totale. Par rapport à la situation actuelle, le principal changement devrait être la forte expansion des activités amont du secteur primaire, notamment dans les services, et le développement du tissu de PME, sous-traitantes des grandes entreprises, mais aussi petites entreprises agro-alimentaires valorisant les produits primaires locaux (conserveries, laiteries, etc.).

Le complexe transport et commerce et l'économie urbaine

D'après la MCS, le secteur commerce et transport au sens large, y compris les marges d'«exportation» et les droits et taxes associés, devrait créer en 2020 une valeur ajoutée totale de 80 mds, représentant environ 20 % du PLB total du cercle, dont près de 50 mds dans la seule ville de Ségou, soit 31 % de son PLB total. Sur ce total, les activités de transport et commerce associées au complexe primaire devrait en "expliquer" quelque 52 mds, dont 30 mds pour la seule ville de Ségou.

L'image du complexe transport et commerce repose sur deux hypothèses. La première est la croissance forte des activités d'échange, inhérente à l'urbanisation et à la division du travail qui en résulte : le taux moyen d'ouverture de l'économie locale aux échanges ("import" plus «export» totaux sur PLB, devrait passer de 0.97 en 1998 à 1.32 en 2020.

La seconde hypothèse, plus volontariste, traduit l'objectif de reconquête progressive du commerce "extérieur" de la région et du commerce de gros par les opérateurs économiques de la ville de Ségou.

Cette reconquête implique d'abord que les élites ségoviennes, qui n'ont pas de tradition marchande très affirmée, s'intéressent davantage à ces activités. L'image 2020 du complexe commerce et transport table sur le fort développement d'un secteur de PME et de grandes entreprises ségoviennes de commerce et de transport, aujourd'hui réduites à quelques micro-entreprises auxquelles échappe l'essentiel du commerce moderne. Le grand commerce semble avoir en partie émigré de la ville de Ségou au profit de la capitale Bamako.

Cette reconquête d'un rôle commercial de premier plan implique que la ville de Ségou puisse compenser le handicap de la relative proximité de la capitale Bamako par l'excellence des services rendus aux opérateurs économiques du secteur. L'esquisse de schéma de structure de l'agglomération de Ségou, présentée par ailleurs repose en particulier sur la volonté de rétablir et développer les liens entre la ville et son hinterland, et de faire en sorte que les grands aménagements (gares routières, infrastructures commerciales, centres d'affaires,..) soient le mieux possible connectés aux zones les plus dynamiques du cercle et de la vallée.

Les activités urbaines du complexe BTP

L'ensemble des activités de construction de logements et autres bâtiments privés, d'accroissement du capital d'infrastructures et de bâtiments publics et de rénovation et entretien de ce patrimoine privé et public devrait engendrer en 2020 un flux annuel d'investissement de l'ordre de 100 mds, dont plus de 60 mds pour le secteur privé. La valeur ajoutée annuelle des entreprises locales du secteur BTP proprement dit devrait être de quelque 21 mds, dont 12 mds pour la seule ville de Ségou, soit respectivement 5 % du PLB du cercle et 8 % du PLB de Ségou.

Outre ces activités du secteur BTP proprement dit, le complexe "construire et gérer le cadre de vie" comprend également des activités amont (matériaux de construction, ingénierie, services juridiques,..) ainsi que les activités aval de gestion du patrimoine public et privé, dont en particulier le service logement, monétarisé ou non, avec les charges afférentes. Ce dernier représente une valeur ajoutée totale de quelque 50 mds, dont 60 % pour la ville de Ségou. Le complexe "construire et gérer le cadre de vie", ainsi limité au BTP, au logement et aux services associés pourrait ainsi "expliquer" une valeur ajoutée de près de 40 mds dans la seule ville de Ségou, soit le quart de son PLB total.

Le complexe "construire et gérer le cadre de vie" pourrait donner naissance à un tissu diversifié de PME du secteur du BTP et des services, dont on a vu qu'il était actuellement très sous-développé. Encore faut-il que le développement local de ce secteur soit fortement soutenu par les maîtres d'ouvrage, à commencer par l'État, l'administration du territoire, les entreprises publiques et les collectivités locales, ce qui n'a que rarement été le cas dans le passé.

Le développement du tourisme et la contribution du complexe tourisme à l'activité urbaine

Compte tenu des atouts dont dispose la région (intérêt du site, monuments, histoire, jumelages,..), la contribution de ce secteur à l'activité locale, et plus particulièrement à celle de Ségou, pourrait, avec un minimum de volontarisme et d'organisation, connaître une très forte croissance. De 0.8 % du PLB de Ségou et quelque 300 millions de valeur ajoutée, ce secteur pourrait passer en 2020 à au moins 3 % du PLB de Ségou et quelque 6 mds pour l'ensemble de la région, impliquant un gros effort de promotion basé sur la création de produits touristiques diversifiés, ainsi qu'un doublement du nombre total de nuitées tous les cinq à sept ans.

L'activité tourisme peut avoir un multiplicateur d'emploi et de valeur ajoutée locale très élevé, aisément supérieur à cinq, avec ses effets amont et aval dans le BTP, la restauration et l'agro-alimentaire, les transports, les services, etc. A terme, le complexe "tourisme" pourrait ainsi "expliquer" près de 10 % de l'économie du cercle, et de 15 % de l'économie de la ville de Ségou.

5.3.8. La place des collectivités locales dans l'économie du cercle : illustration sur le cas de la ville de Ségou

On a vu que, d'après les comptes administratifs, les ressources totales prélevées par la commune de Ségou sur l'économie locale ne dépassent pas trois pour mille du PLB de la ville, et que le prélèvement opéré sur le patrimoine privé via les impôts fonciers et taxes diverses assises sur le foncier était pratiquement inexistant. Ces niveaux de prélèvement sont extraordinairement faibles par rapport à ceux couramment pratiqués dans les pays développés : en France, par exemple, les collectivités locales prélèvent environ 10 % du PIB. Les dépenses totales de ces collectivités locales représentent l'équivalent de 40 % du budget de l'État.

Par habitant, et en parité de pouvoir d'achat, les dépenses des communes urbaines des pays d'Afrique de l'Ouest sont en moyenne de l'ordre du centième de celles des communes des pays développés d'Europe. Or, les problèmes auxquels sont confrontées les villes africaines ne sont pas moins complexes que dans les pays développés, et les besoins d'investissement public engendrés par la croissance rapide de la population urbaine et la restructuration des infrastructures et équipements publics existants exigent des taux d'investissement plus élevés que dans les pays développés.

Une ville dont le taux de croissance du PLB est de 6 % devrait investir chaque année 18 % de son PLB si le coefficient de capital est de 3, ce qui est très optimiste, et 30 % de son PLB si le coefficient de capital est de 5. Si les trois quarts de l'investissement urbain total sont assurés par le secteur privé, l'investissement public de fonction locale devrait donc atteindre de 4 à 8 % du PLB pour accompagner efficacement la croissance urbaine.

Toutes sources de financement public confondues, la ville de Ségou devrait donc investir au moins 25 000 FCFA par habitant en 2020. En admettant que les deux tiers de cet investissement public total incombent à l'État, aux services publics marchands, aux organisations de quartiers et aux associations diverses, la commune devrait donc alors investir par elle-même au moins 8 000 FCFA par habitant. Si 80 % de ce montant peuvent être financés par recours à l'emprunt, il reste que l'apport en capital sur ressources propres devrait atteindre au minimum 2000 FCFA par habitant. En admettant que l'investissement et l'entretien représentent 30 % du budget et que 20 % de ce budget soient réservés à l'entretien du stock de capital public, ce qui est un minimum, le budget total de la commune devrait donc atteindre 20 000 FCFA par habitant à l'horizon 2020, soit l'équivalent de 3 % du PLB de la ville.

De ce calcul rapide, nous pouvons retenir comme objectif minimum et raisonnable de tripler à brève échéance le niveau actuel de prélèvement communal sur l'économie locale, pour faire passer ce prélèvement de 0.3 % aujourd'hui à 1 %, dont 0.3 % effectivement consacré à l'investissement et à l'entretien des équipements publics. Cet objectif, qui ne constitue qu'une étape intermédiaire dans l'ajustement structurel de la gestion communale, devrait être atteint le plus rapidement possible.

La dépense publique locale par elle-même peut, au-delà de ses effets structurants, avoir un effet multiplicateur élevé sur l'économie locale : compte tenu des effets induits par les revenus et dépenses des entreprises et des ménages, et sous réserve que le contenu en "importation" de la dépense publique soit modéré, 1 FCFA dépensé par la commune peut se traduire par 2 FCFA de valeur ajoutée dans l'économie locale.

En théorie, la commune dispose donc avec son budget de fonctionnement et d'investissement d'un poids non négligeable dans l'économie locale, tant comme opérateur économique que direct que par sa capacité à influencer, par sa dépense et par son action sur l'environnement physique de la ville, les autres opérateurs de la place, ménages et entreprises. C'est dire la marge de progrès qu'il faut s'imposer d'atteindre dans les années à venir en matière de gestion municipale, tant en matière de mobilisation de ressources locales par les communes (et les communautés rurales) du cercle que de leur capacité à dépenser de manière productive et à devenir l'un des principaux opérateurs économiques de leur territoire.

Cet objectif est-il réaliste ?

Il suppose d'abord que le dialogue entre les collectivités locales et les opérateurs privés se noue et que des négociations s'engagent sur le thème du service public rendu et de la fiscalité. Il suppose également pour cela que la "pompe soit amorcée", c'est-à-dire que les collectivités locales fassent la preuve *a priori* de leur capacité d'écoute et de service au public ; ceci ne sera sans doute pas possible sans l'aide de la communauté internationale. Enfin, il suppose que ces collectivités locales aient progressivement accès à l'emprunt.